

LE DEVOIR

249¢

VOL. LXXXVIII - N° 250

MONTRÉAL, LE LUNDI 3 NOVEMBRE 1997

88¢ + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Un air connu

La chanson québécoise traverse une crise majeure, selon un rapport rendu public par l'ADISQ à la fin du mois d'octobre. Il y est à peine question d'art. L'ADISQ n'ose pas un seul mot sur la qualité des chansons d'aujourd'hui, terrain glissant s'il en est. Non, il est ici question de crise, c'est-à-dire d'économie. Posons donc le problème comme il se doit: les chanteurs et toute l'industrie autour d'eux traversent une crise majeure. Pourquoi?

Dans son document intitulé *Vers une politique de la chanson québécoise*, l'ADISQ expliquait principalement la situation actuelle par l'invasion d'artistes étrangers, appuyés par les machines de promotion internationale des majors du disque. Dans l'espoir de rivaliser, les artistes québécois multiplient leurs efforts de marketing et améliorent la qualité technique et sonore de leurs spectacles. Résultat? Les prix des billets augmentent.

Erreur à ne pas commettre, à en croire François Colbert, titulaire de la chaire de gestion des arts aux Hautes Études commerciales. Deux raisons empêchent en effet les Québécois de consommer des produits culturels: le manque d'argent et le manque de temps.

Plutôt que d'isoler l'industrie du disque et du spectacle, François Colbert suggère plutôt de l'étudier sous l'angle des vases communicants. Peut-être les Américains brouillent-ils encore les cartes, mais en ne considérant que les manifestations culturelles d'ici, les Québécois sont déjà inondés de produits substitués.

Contrairement à la croyance populaire, note François Colbert, le détenteur de billets de saison (assis) au Centre Molson est aussi un lecteur d'Arlette Cousture ou un spectateur de l'Orchestre symphonique de Montréal. «Chaque année, on apprend que le Festival de jazz de Montréal brise des records d'affluence. Or, les gens ne peuvent pas sortir tous les soirs. Quel secteur y perd au change?» L'ADISQ soutient dans son rapport que, de tous les secteurs artistiques subventionnés, la chanson fait figure de parent pauvre. Habilement, l'ADISQ interpelle le gouvernement du Québec en touchant sa corde sensible. Quand elle n'est pas abordée comme une industrie, la chanson francophone est ici présentée comme l'expression d'un peuple, «d'une culture minoritaire».

Si aucune société ne peut se plaindre d'un trop-plein d'art, un marché peut crouler sous un excès d'artistes. Subventions et quotas minimaux de chansons francophones à la radio ne peuvent rien contre l'implacable loi de l'offre et de la demande et ne peuvent pas maintenir artificiellement en vie les auteurs des 80 disques de l'automne 1996.

Céline Dion? L'exception. Qu'on l'aime ou non, son succès s'explique au départ par une voix qui émeut des milliers de gens. Fort de cet ingrédient, René Angélil a suivi à la lettre les recettes éprouvées. Il a donné à chacun ce qu'ils aimaient: aux Américains, des chansons d'amour, aux Français, des textes de Goldman. Il a ciblé, ils ont compté.

Parce qu'ils se feront de plus en plus rares, aux dires de Mario Lefebvre. En vingt ans de métier dans la distribution, chez Sony et maintenant chez Musicor-Gam-Sélect où transite la quasi-totalité des disques québécois, Mario Lefebvre en a vu, des crises et en a vu débarquer, des Américains. Plutôt que d'évoquer une catastrophe, il parle de l'essoufflement des valeurs sûres et des automatismes, et ce partout en Occident.

De fait, qui fait la loi des palmarès? Andrea Bocelli et Helmut Loti, deux personnages hybrides aux frontières de l'opéra, de la musique populaire et du chanteur de charme avec rose à la boutonnière. Pendant ce temps, l'album d'Oasis, que l'on disait si prometteur, a quitté le top 40 au bout de six semaines; mêmes déceptions pour les petits derniers de Genesis, de Billy Joel et de Coolio.

Au Québec, Bran Van 3000, parti de nulle part, s'achève vers le disque d'or. Kevin Parent a vendu 300 000 disques, Jean Leloup, 50 000 et Bruno Pelletier, avec *Miserere*, trône au sommet du palmarès francophone. Au contraire, Luc de La Rochelière et Robert Charlebois sont passés inaperçus.

Les plus gros consommateurs de musique populaire, les jeunes, seraient devenus imprévisibles, ouverts à tous les genres, à la musique de tous les pays. Certes, les adolescents sont vulnérables aux machines promotionnelles, mais les majors du disque ne déroulent pas le tapis rouge pour n'importe qui non plus. Quand ils y mettent le paquet, c'est qu'ils perçoivent à la base, chez un musicien ou chez un groupe, ce petit quelque chose qui saura répondre aux besoins de l'heure.

Devenue industrie, la chanson, en tant qu'expression artistique, se meurt-elle dans cette jungle? Non, certains oiseaux rares parviennent à survivre sans concession artistique. Longtemps choriste, Claire Pelletier a attendu des chansons de qualité pour prendre d'assaut l'avant-scène. À la fin de la trentaine, sans décolleté, ça a marché, comme ça a marché pour Lhasa de Sela. Comme elles, Daniel Bélanger et Kevin Parent ont pu compter sur l'appui de critiques musicaux crédibles, immunisés contre les machines promotionnelles devenues, de toutes façons, trop nombreuses et semblables pour faire une différence.

L'art n'a jamais été le plus lucratif des débouchés. Encore aujourd'hui, mieux vaut entrer en chanson comme en religion, avec vœu de pauvreté à l'entrée et sans garantie de finir pape ou évêque.

.....

MÉTÉO
 Montréal Ciel variable. Max: 15 Min: 5
 Québec Ciel variable. Max: 9 Min: 3
 Détails, page B 5

INDEX
 Agenda B 7 Le monde A 7
 Annonces A 6 Les sports A 6
 Avis publics B 5 Mots croisés B 5
 Culture B 8 Planète B 4
 Économie B 2 Religions B 6
 Éditorial A 8 Télévision B 7
 www.ledevoir.com

LE MONDE

ONU-Irak: Clinton mise sur une solution diplomatique, page A 7



LES ACTUALITÉS

Daniel Jacoby, un ombudsman dans l'âme, page A 4



L'ENTREVUE

Eugen Drewermann, le semeur de scandales, page B 1

Le général Baril force l'intégration des femmes dans les métiers de combat

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Excédé par la lenteur que met l'armée de terre à intégrer les femmes, le chef d'état-major, le général Maurice Baril, a décidé de leur réserver 500 places au sein des métiers de combat qui sont parmi les plus violents de l'institution militaire. Ceux-ci se retrouvent particulièrement dans l'infanterie, l'artillerie, les blindés et le génie de combat, c'est-à-dire la pose de bombes et le déminage.

Dès demain matin, des dizaines de généraux et de colonels vont se réunir au quartier général de la Défense nationale,

à Ottawa, pour entendre un officier leur dresser un bilan de l'intégration des femmes dans les Forces armées, et plus particulièrement dans l'armée de terre, et les objectifs que leurs commandements ou leurs unités doivent atteindre dans les prochaines années. Le général Baril n'est pas satisfait de la place réservée aux femmes au sein de l'institution militaire et réclame l'accélération du processus d'intégration.

Théoriquement, tous les métiers sont ouverts aux femmes, sauf ceux liés à la patrouille sous-marine. Actuellement, les femmes représentent environ 11 % des 70 000 militaires œuvrant au sein des Forces armées. Toutefois, dix ans après le lancement d'un programme d'intégration

des femmes dans les métiers de combat, les résultats sont désastreux. Le nombre de femmes admises dans ces métiers ne s'élève qu'à quelque dizaines sur environ 5000 places. Et tout indique que ce nombre décroît.

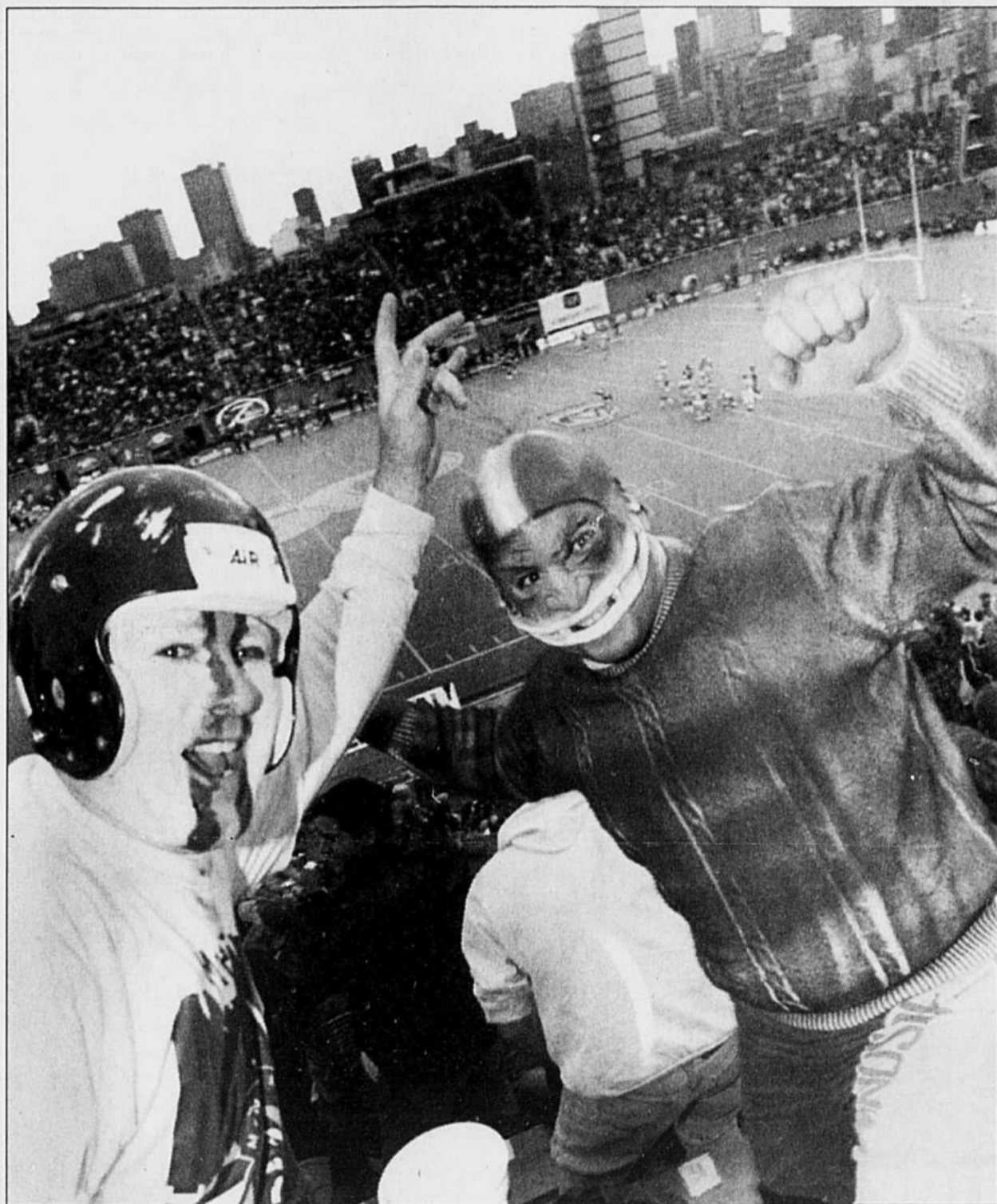
En effet, l'an dernier, un officier supérieur avait alerté le général Baril sur la situation dramatique du recrutement

VOIR PAGE A 10: COMBAT

Lire aussi en page A 2

■ L'armée réticente à admettre ses erreurs

Merci U2!



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

Si la franchise des Alouettes survit à Montréal, le groupe rock irlandais U2 aura joué un rôle très important. C'est en raison de sa présence au Stade olympique, hier soir, que les Alouettes ont dû jouer au vieux stade Molson de l'Université McGill, où ils ont attiré la meilleure foule de la saison (16 257 spectateurs) par une superbe journée d'automne. Les Alouettes l'ont emporté 45-35 contre les Lions de la Colombie-Britannique. Ils accèdent ainsi à la demi-finale de la section Est. Nos informations, page A 6.

Les dessous du cinéma rouge

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Si il est une industrie mal connue par ceux qui ne la fréquentent pas régulièrement, c'est bien celle du XXX. Elle occupe pourtant bon an mal an le tiers de l'espace à l'échelle des clubs vidéo, fait l'objet d'une surenchère entre l'Europe et les États-Unis (ces derniers demeurant les rois incontestés de ce lucratif marché). En parallèle au Festival de Cannes, fleurissent en Europe les Hot d'or, couronnant les artisans et les acteurs de ces films. En tant qu'industrie, la porno est un marché de l'ombre, vivant apparemment en autarcie dans sa sphère parallèle. Pourtant, elle s'imisce partout.

Il est loin le temps où une clientèle constituée généralement d'habités fréquentait les petites salles obscures spécialisées dans le film «chaud». L'arrivée du magnétoscope a marqué le déclin des cinémas rouges. Les caméras vidéo ont remplacé les pellicules 35 mm. Avec Internet et les chaînes spécialisées, la marche implacable du DVD (Digital-Vidéo-Disque) le «hard» comme le «soft» envahissent tranquillement le quotidien. Rien de plus facile et de plus discret pour monsieur et madame Tout-le-monde que de se brancher sur le canal qui les diffu-

se ou de repartir du club vidéo avec sa petite cassette sous le bras, histoire de s'enfler des fantasmes en amoureux sur le divan du salon.

La porno existe depuis les débuts de l'histoire du cinéma. Les femmes se déshabillaient déjà dans les courts métrages des frères Lumière et chez leurs concurrents de Pathé et Gaumont, avant que les ébats ne deviennent plus explicites. Ici et ailleurs, le genre a connu son apogée au cours des années 70, au moment où tous les tabous éclataient et que le XXX profitait de la libéralisation tous azimuts de la morale. De Suède, les *Je suis curieuse* faisaient courir, avant même l'avènement des *Emmanuelle*, le public cinéophile. Du septième art traditionnel (qu'elle a beaucoup contribué à déconstruire — combien de films ont leur scène chaude? —, la porno s'est amusée à offrir des parodies salaces: *Blanche-Neige et les sept mains*, *Bananes mécaniques*, *La Chatte sur un doigt brûlant*, *Cris et Sucottements*, ou le crypto-lelouchien *Les Uns dans les autres* multipliant

Québec réélit L'Allier

Guy Dicaire est vaincu à Lachine et Blackburn défait à Chicoutimi

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Quelques surprises de taille, hier, à l'occasion des élections municipales au Québec. Au moment où les administrations pourraient être dans l'obligation d'augmenter bientôt les taxes foncières, dans la foulée des compressions budgétaires de 375 millions de dollars imposées par le gouvernement Bouchard, les candidats-vedettes ont presque tous été réélus haut la main.

Les électeurs québécois devaient choisir leurs administrateurs dans 791 municipalités — plus de la moitié — puis élire 278 maires à l'occasion de l'exercice démocratique. Le nombre de maires que l'on devait élire apparaît bien faible, compte tenu des circonstances, mais précisons que plusieurs d'entre eux avaient déjà été élus par acclamation, comme ce fut notamment le cas avec les maires sortants de Granby et de Victoriaville.

À Laval, le maire sortant de la deuxième plus grande ville du Québec, Gilles Vaillancourt, a remporté facilement la victoire, en se démarquant drôlement de ses adversaires (voir texte en page A 3). À l'autre extrémité de l'autoroute Jean Lesage, le maire sortant de Québec, Jean-Paul L'Allier, a gagné son pari en se faisant réélire pour un troisième mandat sous la bannière du Rassemblement populaire. Ce serait d'ailleurs la dernière fois que M. L'Allier brigerait la prestigieuse fonction.

Ses adversaires, deux anciens députés libéraux provinciaux, Georges Lalande, du Progrès civique, et Jean-Guy Lemieux, chef du Parti des citoyens, ne l'ont pas vraiment inquiété lors du scrutin. M. Lallier s'étant fait réélire avec une confortable avance. Lors de cette campagne, les trois candidats se sont particulièrement préoccupés du rayonnement de la capitale qui, à leurs yeux, céderait de plus en plus d'activités au profit de la métropole.

À Sainte-Foy, le revirement spectaculaire que plusieurs observateurs anticipaient ne s'est pas produit. Malgré sa

VOIR PAGE A 10: L'ALLIER

Un troisième mandat pour Gilles Vaillancourt

■ À lire, page A 3



Mission Québec en Chine

L'ambassade canadienne facilite la vie à Bouchard

SYLVIANE TRAMIER

Pékin — Le premier ministre du Québec a entamé aujourd'hui à Pékin, première étape de sa mission commerciale de onze jours en Chine, un programme de rencontres officielles qu'un diplomate canadien ayant travaillé à l'établissement d'*«d'intéressant et d'utile pour l'économie du Québec»*.

Dans la capitale chinoise, le programme comprend des entretiens avec des responsables chinois de divers ministères à vocation économique et commerciale ainsi qu'un volet touristique avec la visite de la Grande Muraille et de la Cité interdite. La planification de «Mission Québec» — la plus nombreuse, avec une délégation de près de 200 personnes, qu'une province canadienne ait jamais envoyée en Chine — a été coordonnée par l'ambassade du Canada à Pékin et a nécessité beaucoup d'intercessions de dernière minute pour établir un horaire ferme en tenant compte des disponibilités des responsables chinois. Des rencontres souhaitées ou prévues ont dû être reportées ou annulées. Le

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

■ Bouchard sur la Grande Muraille, page A 2

• LES ACTUALITÉS •

Témoignage d'un historien militaire lors d'un colloque sur l'éthique dans la défense

L'armée réticente à admettre ses erreurs

Accusé par la Commission d'enquête sur la Somalie de faire peu de cas des règles d'éthique, le ministère de la Défense nationale a tenu jeudi et vendredi derniers un deuxième colloque en moins d'un an sur ce thème. Un historien a reproché aux Forces armées de cacher leurs problèmes, mais il a aussi souligné que les manquements à l'éthique dans la société civile frisent l'indécence.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Aucune organisation n'est infaillible, mais aucune ne peut tirer les leçons des erreurs commises si elle refuse de les reconnaître, de les analyser et d'en discuter. «À cet égard, l'attitude des Forces armées canadiennes n'est pas très reluisante», a affirmé un historien militaire, le capitaine Claude Beauregard, lors d'un colloque sur l'éthique dans la défense canadienne, qui se tenait à Ottawa jeudi et vendredi derniers.

Au cours d'une présentation d'une rare franchise pour un officier en devoir, le capitaine a souligné que deux conditions étaient essentielles

«pour tenter de comprendre ses erreurs afin de s'améliorer: une volonté de porter des jugements sur l'institution militaire, et des écoles d'état-major qui permettent de développer le sens critique. Deux conditions qui sont absentes des Forces armées», a-t-il lancé.

Ce constat établi, l'historien a fait remarquer aux quelque 400 participants, pour la plupart des militaires, que la Commission d'enquête sur la Somalie, qui a cherché à comprendre pourquoi certains soldats ont tué des Somaliens et comment les événements dans ce pays ont été traités au plus haut niveau de la hiérarchie militaire, a «réalisé un travail d'une qualité remarquable malgré les

obstacles qu'elle a rencontrés» pour mener à bien son mandat. Loin de le faire sursauter, le titre du rapport, *Un héritage déshonoré, n'est qu'une juste représentation de la réalité*, a-t-il dit.

Le 2 juillet dernier, quelques minutes après la publication du rapport, le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, avait brandi le document et dit, sur un ton indigné et furieux, que son titre «était une insulte à tous les militaires qui avaient participé à la mission en Somalie». Claude Beauregard a souligné que la réaction au rapport sur les événements de Somalie n'était pas surprenante puisque «c'était la première fois qu'une commission d'enquête allait remettre en question le jugement et les agissements de la chaîne de commandement», ce qui ne fut pas le cas lors d'exercices similaires dans le passé. L'historien a cité les rapports sur la catastrophique expédition à Hong-Kong, en 1941, le raid désastreux à Dieppe, un an plus tard, et les mutineries dans la marine en 1949.

Chaque fois, les responsables n'ont jamais été identifiés, ce qui a permis aux Forces armées de ne pas être blâmées.

Mais pour admettre qu'il y a des problèmes ou des dysfonctionnements dans l'institution militaire et prendre des mesures pour les corriger, encore faut-il que les officiers en soient informés. Or, selon M. Beauregard, les institutions mêmes qui ont le mandat de transmettre l'information, les écoles d'état-major, manquent à leur devoir. Ceci «n'est pas surprenant, car il existe une attitude négative, beaucoup trop répandue dans les Forces armées, envers l'éducation, la réflexion et les travaux de nature intellectuelle», a affirmé l'officier en soulignant qu'«un quart du corps des officiers canadiens ne possède qu'un diplôme d'études secondaires, alors qu'aux États-Unis 90 % des officiers détiennent un diplôme universitaire». Le mois dernier, le ministre Eggleton a annoncé que toute personne désirant obtenir une commission d'officier devra détenir

un diplôme universitaire. Mince consolation pour les Forces armées, l'institution militaire n'est pas la seule à connaître de graves problèmes éthiques. Ceux-ci, a affirmé l'historien, «se retrouvent dans la société civile à un niveau qui frise l'indécence». Il a cité plusieurs affaires pour illustrer son propos. Ainsi, on a récemment découvert que «des informations scientifiques sur le moratoire de la pêche à la morue, surtout les aspects relatifs à l'environnement, ont été affreusement dénaturées et faussées pour répondre à des impératifs politiques». Que penser aussi du comportement de la Croix-Rouge, «qui en a appelé d'un jugement [...] qui permettait à la commission Krever d'identifier les responsables de la contamination des banques de sang du pays», a-t-il dit. Ou du comportement «des compagnies de tabac qui sont responsables de la mort de 40 000 personnes par année au Canada et qui pour rien au monde ne diffuseraient leurs archives».

EN BREF

Grève des procureurs

(PC) — Les procureurs de la Cour municipale de Montréal entreprennent aujourd'hui une grève générale illimitée. Ils assureront toutefois les services essentiels, conformément à la loi. La priorité sera donnée aux causes impliquant des détenus et à celles jugées urgentes, exceptionnelles ou imprévues qui mettraient la santé et la sécurité du public en danger. Les 28 procureurs de la Cour municipale, dont sept occasionnels, sont sans contrat de travail depuis le 30 avril 1996. Les pourparlers achoppent jusqu'à maintenant sur la réduction de six pour cent de leur masse salariale, la permanence qu'ils réclament pour leur sept collèges occasionnels et les vacances.

L'UMQ: refus des travailleurs

(Le Devoir) — Près de 75 % des municipalités membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) n'avaient pu, au 30 octobre, entamer des discussions avec leurs travailleurs afin de réduire de 6 % les coûts de la main-d'œuvre, selon l'UMQ. «La plupart des villes membres de l'UMQ se sont butées à un refus systématique des représentants de leurs employés, a fait savoir hier le président de l'UMQ, Mario Laframboise, par voie de communiqué. Nous espérons que l'appel du premier ministre Lucien Bouchard, jeudi dernier, sera repris par les dirigeants des centrales et amènera les syndicats locaux à faire leur part», a-t-il ajouté. Selon l'UMQ, la «faible participation» des syndicats met en péril les efforts de l'Union pour éviter les hausses de taxes foncières. De son côté, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) n'a pas tardé à réagir hier en affirmant que l'UMQ doit «changer de stratégie et prouver sa bonne foi sur le terrain». Selon le directeur québécois du SCFP, Gilles Charland, le communiqué émis hier par l'UMQ «prouve une fois de plus que tout ce que ces gens [l'UMQ] ont en tête, c'est une loi spéciale». Les deux parties ont jusqu'au 25 novembre pour trouver un terrain d'entente.

L'opinion britannique se mobilise pour Louise Woodward

Londres (Reuter) — La campagne pour la libération de Louise Woodward, la jeune Anglaise condamnée par la justice américaine à la prison à perpétuité pour le meurtre d'un bébé, a pris corps hier à Londres, où une vingtaine de sympathisants se sont rassemblés devant l'ambassade des États-Unis.

La représentation diplomatique américaine a été également inondée de coups de téléphone de protestation. Vendredi, jour du verdict, un millier d'appels sont parvenus au standard et des dizaines d'autres ont encombré les répondeurs téléphoniques tout au long du week-end, a annoncé un porte-parole. Hier, des manifestants se sont pressés à l'extérieur de l'enceinte diplomatique où Hillary Clinton, en visite en Grande-Bretagne, participait à une réception. A sa sortie, la première dame des États-Unis a refusé de répondre aux questions des journalistes qui l'at-



Louise Woodward

tendaient. «Irak, pas de justice — Libye, pas de justice — USA, pas de justice», proclamait une des banderoles brandies par les quelque 25 manifestants. À Elton, la ville natale de la jeune fille, dans le nord-ouest de l'Angle-

terre, les dons ont afflué pour venir en aide financièrement à sa famille. Selon des proches, plus de 167 000 \$ ont déjà été collectés. Cette somme permettra aux parents de Louise Woodward de rendre visite à leur fille, détenue dans le Massachusetts, et de prendre en charge les frais de justice en appel.



Mange de la neige!

(mets-en!)

4Runner 98

COMPTANT** MENSUALITÉS

0\$ 405\$

1 500\$ 369\$

3 000\$ 333\$

333\$

par mois/
location 48 mois*

ou financement
à l'achat

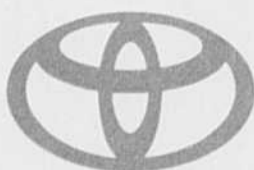
4,8%

jusqu'à 60 mois

Transport et préparation inclus

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable pour les modèles 4Runner HMB4RL-AA 1998 neufs, loués et livrés avant le 30 novembre 1997. Premier versement de 380,36\$, comptant de 3 000\$ plus taxes, et dépôt de garantie de 400\$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 10¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. ** Taxes en sus. Ou échange équivalent. L'offre de financement à l'achat de 4,8% applicable sur tous les modèles 4Runner 1998. Photo aux fins d'illustration seulement. Tous les détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

www.toyota.ca

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

BOUCHERVILLE
Toyota Dorval
655-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LAVAL
Victory Lexus Toyota
668-2710

MONTRÉAL
Chasid Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Toyota Pre IX
329-0999

ST-HYACINTHE
Angès Toyota
774-9151

STE-AGATHE
Toyota A
56-Agathe
326-1044

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TROIS RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-9850

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Leveillé
471-4117

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444

THURSD
Auger & Frères
985-2218



Négociations à Pepsi-Cola

Saint-Laurent (PC) — Les négociations reprennent aujourd'hui entre la compagnie Breuvages Pepsi-Cola et le syndicat des Teamsters-FTQ, représentant les 500 travailleurs de l'usine de Saint-Laurent, qui amorcent leur troisième semaine de grève. Depuis le début du conflit, il s'agit de la troisième rencontre entre les parties. Lundi dernier, patron et syndicat ont échangé proposition et contre-proposition. Demain, on s'attend à ce que la partie patronale dépose son offre finale. De source syndicale, les derniers échanges ont permis certains progrès, mais il reste toujours cinq points en litige dont la permanence des nouveaux employés, les salaires supplémentaires et la diminution des salaires pour certains employés. Entre-temps, les travailleurs maintiennent des piquets de grève, notamment devant des supermarchés. Ils ont reçu un appui des travailleurs de Pepsi à Toronto, qui refusent depuis jeudi de faire des heures supplémentaires, espérant ralentir le transfert des produits Pepsi au Québec.

Fusée brésilienne détruite

Rio de Janeiro (AP) — Le lancement de la première fusée spatiale brésilienne s'est soldé hier par un échec. Le lanceur, victime d'un problème de moteur, a été détruit peu après son décollage sur le pas de tir d'Alcantara, sur la côte nord-est du pays, a annoncé le ministère brésilien de l'Aéronautique. Le centre de contrôle a décidé la destruction de l'engin au moment où celui-ci avait atteint une altitude de 3300 mètres en 65 secondes. Les débris de la fusée sont tombés dans l'océan Atlantique, à deux kilomètres au large des côtes. Selon un porte-parole du ministère, ce tir a dû être avorté en raison de l'avarie de l'un des quatre moteurs, dont la cause n'a pas été déterminée. «Il s'agit probablement d'un petit problème électrique au niveau de ce moteur», expliquait-on au siège du Centre de recherches spatiales, à São Paulo. «Tous les autres systèmes ont fonctionné, ce n'est donc pas un échec total.» La destruction de cette fusée, dont le lancement du 26 octobre avait été reporté du fait de dysfonctionnements enregistrés dans l'un des deux systèmes radar, constitue cependant un coup dur pour l'agence spatiale brésilienne, qui a consacré huit années à la mise au point du lanceur. Cette fusée de 50 tonnes et d'un coût total de 6,5 millions de dollars devait placer en orbite le satellite DCS conçu pour recueillir des données dans les domaines de l'environnement et de l'agriculture.

• LES ACTUALITÉS •

Une première à Laval

Vaillancourt remporte un troisième mandat

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'avidité de l'opposition aidant sa cause, Gilles Vaillancourt s'est hissé au pouvoir pour un troisième mandat consécutif, hier à Laval. Au moment de mettre sous presse, M. Vaillancourt obtenait 41 % des intentions de vote, ce qui sera suffisant pour lui assurer la victoire. Ses deux principaux opposants, Daniel Lefebvre et Marie-Josée Bonin, recueillaient ensemble 59 % des voix. C'est donc dire que l'Équipe lavalloise nouvelle (ELAN) et Option Laval seraient venus à bout de Gilles Vaillancourt s'ils avaient uni leurs forces. Option Laval et l'ELAN avaient bien tenté un rapprochement en cours de campagne, mais ni Mme Bonin ni M. Lefebvre n'était prêt à se sacrifier pour la cause de l'île Jésus. Le maire Vaillancourt a largement bénéficié de la division du vote, ce qui était à prévoir.

Daniel Lefebvre, le fils de l'ancien maire, arrivait deuxième derrière Gilles Vaillancourt avec 27 701 voix au moment de mettre sous presse. Si M. Lefebvre est fidèle à sa parole, cette première défaite sera aussi la dernière. Le chef de l'ELAN a clairement fait savoir en cours de campagne que son aventure politique se

rait sans lendemain s'il devait perdre. Le chef d'Option Laval, Marie-Josée Bonin, recueillait pour sa part 25 577 votes. Yves Gratton fermait la marche avec 3446 votes. 821 pôles de scrutin sur 898 avaient été analysés.

Le troisième mandat à la mairie de M. Vaillancourt risque cependant d'être plus mouvementé que les deux précédents, une opposition plus substantielle s'amenant au 1 Place du Souvenir. Selon les résultats préliminaires, le PRO est en avance dans 17 districts sur 21. À sa première campagne, l'ELAN est en avance dans deux quartiers.

Option Laval est pour sa part en voie de faire élire aussi deux conseillers, ce qui serait une première. Le parti n'était pas arrivé à faire élire un seul candidat en 1993, à sa première présence aux élections municipales. un troisième mandat consécutif à la mairie. Depuis la création de Laval, par un décret gouvernemental en 1965, aucun politicien n'a réussi à garder les pieds à l'hôtel de ville pour plus de deux mandats. De 1965 à 1985, Jacques Tétrault, Lucien Paiement et Claude U. Lefebvre ont tour à tour obtenu deux mandats chacun à la mairie, sans plus.

Au terme de son troisième mandat à la mairie, en 2001, Gilles Vaillancourt aura passé 28 années de sa vie dans les officines du pouvoir municipi-

pal. L'odyssée de ce marchand de meubles a débuté en 1973, année où les électeurs de Laval-des-Rapides lui accordaient une première fois leur confiance à titre de conseiller municipal.

Gilles Vaillancourt a fait campagne à la vitesse grand V, ne sortant des sentiers battus que très rarement. Le maire a en quelque sorte «surf» sur la réputation qu'il a acquise sur la scène nationale. M. Vaillancourt fut président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans la période trouble de 1995 à avril dernier. Il a dû négocier avec Québec dans le dossier du transfert fiscal de 375 millions de dollars. Laval est sortie de seuls épreuves de discussions avec une facture de 15,7 millions, soit quelque sept millions de moins que prévu. Dans cette courte course, le maire n'a eu qu'à contourner deux seuls véritables obstacles: une petite roulotte blanche et une masse de syndiqués mécontents.

Le chef d'Option Laval, Marie-Josée Bonin, a décidé au début du mois d'octobre de camper sur le parterre de l'hôtel de ville dans une roulotte afin de forcer le maire à participer à un débat public. Jugeant l'exercice futile, le maire a refusé la confrontation directe avec ses adversaires jusqu'à la toute fin. En récupérant la roulotte à leurs fins, les médias nationaux auront néanmoins permis à Mme Bonin de se faire connaître. Cette dernière a pris la re-



Gilles Vaillancourt



Marie-Josée Bonin



Daniel Lefebvre

lève de Jean Rizzuto à la tête d'Option Laval à la fin août seulement. M. Rizzuto, convaincu que les Lavallois ne lui faisaient pas confiance en raison de son nom de famille, s'est sacrifié dans l'espoir que son parti lui survive.

Gilles Vaillancourt a livré bataille contre trois, voire quatre adversaires au cours des derniers mois. En plus d'affronter Yves Gratton, Marie-Josée Bonin et Daniel Lefebvre, le maire s'est frotté à la Coalition des syndicats municipaux de la Ville de Laval. Les syndiqués se sont mis en travers du chemin du maire une première fois lors de la dernière séance du conseil avant les élections, le 5 octobre.

L'esprit de solidarité des syndiqués s'est effrité après que les cols blancs, le Syndicat des loisirs et les cols bleus en furent arrivés à une entente avec la Ville. Les pompiers, les policiers et les employés de la STL

ont néanmoins poursuivi leurs efforts pour détrôner M. Vaillancourt. Mais ce fut sans succès.

Gilles Vaillancourt est élu conseiller du district de Laval-des-Rapides sous la bannière de l'Équipe Paiement en 1973.

En 1981, lors des élections les plus serrées de l'histoire de Laval, Claude U. Lefebvre déloge par une majorité d'à peine 2500 voix Lucien Paiement, qui a refait surface tout récemment pour appuyer la candidature de Marie-Josée Bonin. Encore tout jeune, le Parti du ralliement officiel de M. Lefebvre raflait à l'époque 13 des 24 sièges disponibles.

Gilles Vaillancourt, l'un des 11 rescapés de l'Équipe Paiement, passe dans les rangs du PRO en 1984, à un an et demi du scrutin qui devait mener à la réélection du maire Claude U. Lefebvre. Ce dernier laisse les rênes du pouvoir en juin 1989, soit cinq mois avant la fin de son mandat.

Il est remplacé derechef par Gilles Vaillancourt. M. Vaillancourt est élu maire une première fois en novembre 1989. Son parti, le PRO, s'empare de 23 des 24 sièges disponibles.

En novembre 1993, la machine du PRO écrase l'Option Laval de Jean Rizzuto. M. Vaillancourt récolte 60 % des voix contre 23 % pour son adversaire immédiat, qui s'est retiré de la campagne 1997 *in extremis* en août dernier. Au conseil, l'écrasante majorité du PRO est reconfirmée: 23 sur 24. Les candidats du PRO ont en fait occupé 23 des 24 postes au conseil de 1985 jusqu'à hier. Pendant toutes ces années, l'opposition fut incarnée par le seul Maurice Clermont, candidat de l'ELAN. Au moment de mettre sous presse, M. Clermont éprouvait certaines difficultés à se faire réélire dans le district de Saint-Vincent-de-Paul. La réforme de la carte électorale, qui a fait fondre de 24 à 21 le nombre de sièges au conseil, n'est pas étrangère aux pépins éprouvés par M. Clermont.

Ce dernier avait été élu en 1993 dans le district de Saint-Sylvain, tandis qu'André Gervais, du PRO, l'emportait dans Saint-Vincent-de-Paul. Or, les districts de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Sylvain ne font qu'un pour les élections de 1997. Il semble que M. Clermont n'arrive pas à gagner la confiance des sympathisants du PRO de l'ancien Saint-Vincent-de-Paul.

Bouchard sur la Grande Muraille

Pékin (PC) — En donnant le signal de départ de la mission commerciale du Québec en Chine, ce matin, le premier ministre Lucien Bouchard a recommandé aux entrepreneurs de ne pas oublier la question des droits de la personne.

Au cours d'un discours prononcé devant les quelque 200 entrepreneurs québécois faisant partie de la mission, le premier ministre a insisté sur l'importance de ne pas transformer la visite en affrontement politique.

«Cela ne veut pas dire que l'on n'éprouve pas les mêmes préoccupations que chez nous sur les droits démocratiques, a-t-il déclaré, ne suivant pas le discours écrit qui avait été préparé. Cela ne veut pas dire que vous ne pouvez pas contribuer, dans la mesure du possible, comme je l'ai dit l'an dernier à Bangkok pour le travail forcé des enfants.»

Il a affirmé que les choses évoluaient très positivement en Chine, peut-être pas aussi rapidement que souhaité, mais que plus il y aura de contacts avec les Chinois, plus l'évolution se fera de façon commune.

L'ambassadeur du Canada en Chine, Howard Balloch, a également pris la parole, insistant sur le poids économique de la Chine. Peu touché par la récente crise économique en Asie, le pays s'intègre de plus en plus dans l'économie mondiale.

M. Balloch a affirmé que plusieurs choses avaient changé, notamment dans le domaine juridique.

«Cela devient de plus en plus un système économique basé sur le droit», a-t-il déclaré. Il a cependant mis les entrepreneurs en garde: la Chine demeure un marché complexe, où règne une compétition féroce. Il faut de la patience pour y réussir.

Énergie

Le premier ministre Bouchard s'est entretenu par la suite avec le vice-ministre et ministre suppléant de l'Énergie électrique, M.Zha Keming.

Par la suite, les deux hommes ont présidé à la séance d'ouverture des séminaires sectoriels des participants à la mission commerciale québécoise en Chine.

Le gouvernement québécois espérait profiter de la mission de 12 jours en Chine pour annoncer un grand projet de développement hydroélectrique dans la province du Hunan. Une entente de principe a été signée il y a quelques mois, tout va bien, mais il manque encore le sceau d'approbation du gouvernement central. La grande annonce devra peut-être avoir lieu une autre fois.

Cet après-midi, M. Bouchard et quelques membres de la mission doivent se rendre sur la Grande Muraille de Chine.

Au retour, une visite au Air China Flight Center est prévue. Ce centre de formation est doté de simulateurs de vol de CAE, une entreprise située au Québec.

Le premier ministre Bouchard et les autres membres de la mission commerciale québécoise sont arrivés en fin d'après-midi hier à bord d'un appareil nolisé.

L'accueil s'est fait sans la moindre cérémonie, sans les orchestres militaires qui agrémentent souvent les visites de chefs d'État. Devant le bâtiment de l'aéroport, les autorités chinoises n'avaient même pas hissé sur les mats le moindre drapeau, qu'il s'agisse de drapeau québécois, canadien ou même chinois.

Du RCM au Rassemblement des Montréalais

Un projet de déclaration de principes démocratiques est discuté, mais pas adopté

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Environ quatre-vingt personnes ont répondu hier à l'appel de militants du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) pour discuter d'un projet de déclaration de principe, qui devrait animer le prochain rendez-vous électoral métropolitain, dans un an très exactement, en novembre 1998.

Le Rassemblement des Montréalais, composé à majorité de sympathisants du RCM, a tout de même attiré d'autres représentants de l'opposition à l'hôtel de ville. Il n'a finalement pas adopté de texte de résolution.

N'empêche, pendant environ quatre heures, dans un pavillon de l'UdeM, avenue Mont-Royal Ouest, les participants ont abordé une foule de questions tournant autour de la «nécessaire démocratisation» de la vie politique montréalaise.

«Ce n'est pas une réunion du RCM», a dit

d'entrée de jeu l'assemblée Abe Limonchik, lui-même ancien représentant de cette formation au Conseil municipal. M. Limonchik codirigeait les débats, notamment avec Laurent Spiriti, du Comité de rédaction du programme de la formation de l'ex-maire Doré.

«L'idée de la rencontre a bien été lancée par des militants de la base de notre parti, il y a quelques semaines, mais l'objectif fondamental est d'étendre le débat aux autres formations, aux organismes communautaires, aux citoyens. Dans les prochains mois, des candidats à la mairie et à la chefferie des partis vont se déclarer. Il faut cependant commencer à établir des consensus sur un certain nombre de choses.»

D'où l'idée de ce *Projet de déclaration de principe du 2 novembre*, dont le texte a été distribué hier pour susciter les débats.

Le préambule de la déclaration affirme d'abord que «Montréal est une ville-centre composée de quartiers». Le texte d'une page

dénonce «la multiplication des paliers gouvernementaux et administratifs [qui] engendre des coûts et des gaspillages par manque de vision concertée». Il affirme aussi la nécessité de redonner aux contribuables, maintenant transformés en «clients captifs», les moyens de redevenir «maîtres de [leurs] quartiers».

Droits fondamentaux

La déclaration comme telle commence par préciser la notion «d'intégrité du quartier» en citant certains droits fondamentaux: le droit de préserver les liens historiques qui unissent le milieu et les citoyens; le droit à un environnement sain; le droit de gérance, etc.

Trois axes sont alors proposés pour démocratiser la vie politique montréalaise. La déclaration veut d'abord «une refonte de la Charte de Montréal», notamment pour qu'elle «assure le pouvoir décisionnel des quartiers» et «assure la représentation des quartiers dans les commissions municipales».

Il est ensuite envisagé de refondre la loi électorale municipale, par exemple dans le sens du mode de suffrage proportionnel, «de façon à mettre en place des mécanismes permettant une meilleure représentativité du citoyen».

Enfin, le texte propose «un développement économique et social équitable qui assure une meilleure répartition des richesses et des investissements dans les quartiers de Montréal, notamment un système de péréquation dans les budgets de la ville». On y fait aussi référence à une nécessaire «réforme de la fiscalité».

Les discussions organisées autour de ces balises ont surtout porté sur l'exercice du pouvoir du citoyen et sur la réforme des structures bureaucratiques de la ville. Au bout du compte, l'assemblée a décidé de ne pas adopter de position formelle. Les organisateurs de la rencontre ont plutôt suggéré de poursuivre les échanges dans les semaines qui viennent, possiblement en décembre.

ma façon de vivre

MONTREAL
c'est toi ma ville!

La qualité de vie à Montréal, c'est une foule de petites choses. Un mélange de douceur, de convivialité et de fébrilité urbaine.

Pouvoir me déplacer à vélo de chez moi au travail, de l'épicerie au cinéma, au resto ou chez des amis, est au coeur de ma façon de vivre.

Quand je vois ces milliers de Montréalais et Montréalaises se rassembler dans les rues à vélo, je sens que ma passion se communique.

Suzanne Lareau, PDG
Le Tour de l'île de Montréal

VIA Rail Canada
JEAN COUTU
Canada

LIDEC

NOUVEAUTÉ
ÉTAPES
D'APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS
En cinquième secondaire

Fiches d'accompagnement
432 pages, 16,60 \$
Ninon Carmant

Ce cahier, destiné aux élèves de 5^e secondaire, par son contenu, circonscrit parfaitement le programme du MÉQ. Il comporte, en effet, quatre grandes divisions: le roman, le texte argumentatif, le théâtre, la poésie. Il synthétise, en outre, les principales connaissances grammaticales acquises au cours du secondaire.

La majorité des textes proposés visent à mettre l'élève en contact avec des œuvres littéraires consacrées. Aussi, une place convenable est accordée à la littérature française et québécoise. Chaque extrait est replacé dans son contexte historique et analysé au point de vue du contenu, du style, de la grammaire et du vocabulaire.

Un accent tout particulier est mis sur la structure et l'analyse du texte argumentatif. Des sujets, nombreux et variés, sont soumis à la réflexion des élèves et leur sont proposés comme exercices, afin de leur permettre de maîtriser ce type de texte et, par surcroît, de réussir sans difficulté l'examen final du MÉQ.

Siège social:
LIDEC inc.
4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse internet:
<http://www.liddec.qc.ca>

• LES ACTUALITÉS •

Daniel Jacoby, un ombudsman dans l'âme

«J'ai appris avec le temps que, lorsque nous intervenons dans des dossiers qui impliquent des sommes d'argent considérables, c'est toujours très difficile de convaincre l'État de donner suite à nos recommandations»

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Depuis dix ans, sur les quelque 120 000 dossiers acheminés au bureau du Protecteur du citoyen, le taux d'acceptation des recommandations faites est de 95 %. La démarche vise à corriger les abus ou les bourdes de l'appareil bureaucratique, ou encore à débrouiller des situations que les Québécois jugent injustes pour eux.

«Bon an mal an, il y a toujours un 5 % environ qui ne se règle pas ou prend du temps à se régler... et j'ai appris avec le temps que lorsque nous intervenons dans des dossiers qui impliquent des sommes d'argent considérables, c'est toujours très difficile de convaincre l'État de donner suite à nos recommandations», confie Daniel Jacoby qui, depuis 1987, assume au Québec le rôle d'ombudsman. Son mandat expire le 31 août, il n'a pas été renouvelé.

L'ombudsman poursuivra son travail tant que l'Assemblée nationale ne lui aura pas désigné un successeur.

Un point est clair pour lui: en démocratie, le pouvoir revient aux élus.

Conscient des frictions qu'il a pu avoir avec certains ministres, il attribue surtout à un manque de connaissance du rôle véritable de l'ombudsman la plupart des controverses survenues. «Si j'avais à refaire quelque chose, c'est peut-être en consacrant plus de temps et plus de moyens à expliquer le rôle exact de l'ombudsman. Il est vrai que je n'ai jamais eu d'invitation de la part des autorités politiques... j'aurais peut-être dû prendre les devants», regrette-t-il, lui qui réussit en bon pédagogue à convaincre des cadres et d'autres publics de la légitimité de ses exposés sur le «juste équilibre» à assurer, dans notre société, dans les rapports entre les citoyens et l'État.

De l'État-providence, certains ont affirmé que c'était une folie ou une utopie, ce qui n'impressionne pas outre-mesure M^r Jacoby, qui

choisit de tenir compte des progrès accomplis sous un type de gestion de société qui n'avait pas encore mis sur un piédestal «ce que l'on appelle pompeusement l'«efficacité»». Certaines valeurs «risquent d'être évacuées»: elle ont trait aux valeurs sociales et aux droits fondamentaux qui sont au centre du combat de M^r Jacoby.

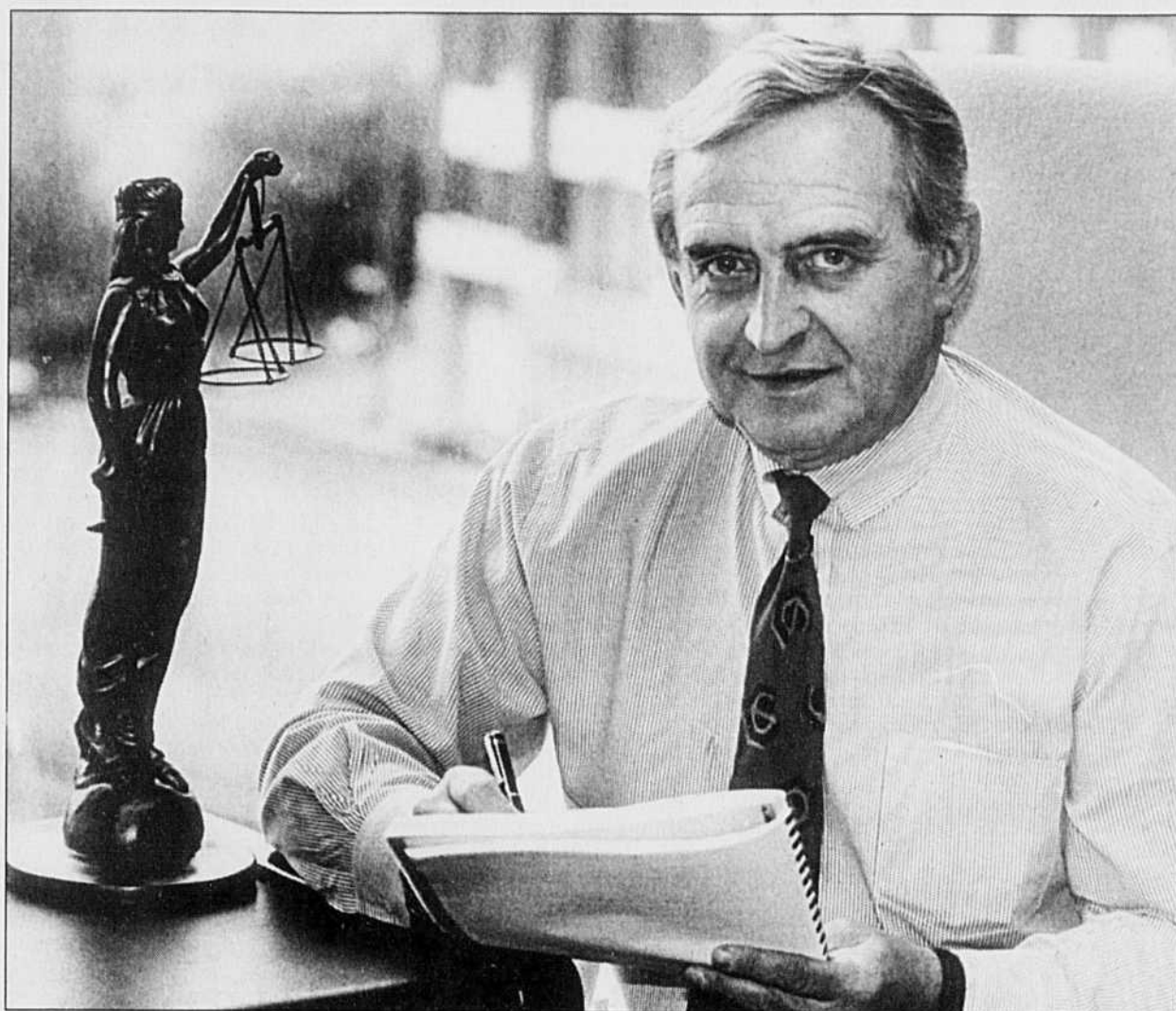
En plus de poursuivre sa tâche au Québec, M^r Jacoby se préoccupe de conserver le contact avec les 15 ombudsmans que des États de la Francophonie ont désignés depuis peu — en même temps que l'on adoptait de nouvelles constitutions. «Il y a un commencement à tout», dit-il au sujet d'un courant qui, peu à peu, évoluera pour contrer l'arbitraire.

La démocratie, un chemin sinueux

La démocratie, a-t-il confié à ses collègues de la Francophonie en juin, est un chemin sinueux, mais on ne pourra considérer la voie carrossable que lorsque «les droits et libertés de la personne [seront] pleinement arrivés au développement économique du citoyen».

Globalement accepté, l'ombudsman ne se plaint pas du terrain où il est appelé à faire croître le réflexe de défense des exclus. Il se réjouit d'ailleurs qu'on l'arrête souvent dans la rue en le félicitant de parler «dans un langage que nous comprenons».

Deux rêves lui sont particulièrement chers, «des projets que j'ai dans mes cartons depuis quelques années». Tout d'abord, la mise sur pied d'un conseil consultatif du Protecteur du citoyen, qui serait formé de représentants de divers groupes socioéconomiques (associations de consommateurs, groupes de citoyens, syndicats, patronat, etc.). «On pourrait discuter d'orientation; nous sommes bien sûr tributaires des plaintes, mais il s'agirait de prendre davantage le pouls de la population» parce que comme Protecteur du citoyen, «je me suis retrouvé pas mal tout seul», glisse-t-il en faisant allu-



Daniel Jacoby: son mandat expire le 31 août, mais il poursuivra son travail tant que l'Assemblée nationale ne lui aura pas désigné un successeur.

ARCHIVES LE DEVOIR

sion à l'époque où, comme sous-ministre de la Justice, il pouvait donner un coup de fil à un homologue ou à toute personne qui avait sa confiance et qui pouvait lui indiquer comment dénouer un dossier compliqué. Deuxième projet qui pourrait voir le jour sous le mandat de son successeur: la création d'un prix d'excellence! Eh oui! Celui qu'on perçoit comme l'empêcheur de danser en rond, le chien de gar-

de, grognon professionnel, a le souci non seulement de dénoncer les manques mais de signaler les bons coups de l'administration... «ce qui n'est pas toujours évident dans la confession du rapport annuel» du Protecteur du citoyen. Un jury indépendant pourrait ainsi reconnaître, d'année en année, «que des efforts sont faits de la part de l'administration pour améliorer la qualité des rapports avec les citoyens».

«Il y a encore des leviers, des contrepoids aux excès de l'administration»

M^r Jacoby rappelle qu'il n'a eu «aucun succès» dans le dossier qui touchait la Commission québécoise des valeurs mobilières (il réclamait une indemnisation pour les investisseurs spoliés dans une affaire de sociétés en commandite du Groupe Paré).

Pour l'essentiel toutefois, lors d'une longue conversation téléphonique depuis son bureau de Québec, le Protecteur du citoyen a manifesté la fierté qu'il éprouve du fait que par ses interventions et celles de son équipe, la population connaît mieux «l'existence d'un recours neutre à l'intérieur de l'appareil du gouvernement, du recours le plus impartial qui soit». Ce qui «redonne espoir à la population: il y a encore des leviers, des contrepoids aux excès possibles de l'administration».

Un bilan de la décennie? Le Protecteur du citoyen se dit satisfait d'avoir franchi l'étape où l'ombudsman en vient à insister sur les droits socioéconomiques.

On se souvient de ses critiques face à l'instauration de l'assurance-médicaments, qui s'est faite «au détriment des personnes âgées et des assistés sociaux»; il s'agit, dans l'en-

semble, d'une excellente mesure puisqu'elle permet de «couvrir» un million de personnes qui, auparavant au Québec, n'en bénéficiaient pas. Il y a un hic.

Cette assurance se finance à même les «centaines de millions d'économies réalisées»; par exemple, les aînés avaient un plafond de 100 \$, auparavant, pour l'ensemble des ordonnances qui les visaient en un an, ce qui n'est plus le cas.

Devant la fondation Léo-Cormier (du nom d'un ancien président de la Ligue des droits et libertés) qui finance des projets éducatifs touchant les droits, M^r Jacoby déclarait ré-

comment que les réformes entreprises, «un peu à cause de la hâte avec laquelle elles sont faites et peut-être en l'absence de planification détaillée», menaient à des atteintes aux droits de la personne. Atteintes pas toujours intentionnelles, mais non moins réelles, ajoute-t-il, ce qui se produit par exemple dans une réforme de l'aide sociale «qui, selon moi, aggrave l'exclusion».

La lutte contre le déficit à sa légitimité, concède l'ombudsman, mais pas si l'on s'en prend pour ce faire aux plus démunis de la société. M^r Jacoby a depuis deux ans multiplié les interventions sur ce qu'il appelle un «pacte social» — une série de réparations et de principes — qui peu à peu entrerait dans les mœurs.

Il se rend compte que le temps est nécessaire pour changer les pratiques et implanter une «culture plus axée sur la notion de service au public que sur la commodité de l'administration».

C'est aussi le credo qu'il fait prévaloir à titre de secrétaire général intérimaire de l'Institut international de l'ombudsman, qui a amorcé l'an dernier, à Buenos Aires, la consolidation d'un club qui regroupe au delà de 250 protecteurs du citoyen, dont plusieurs font le crochet par Québec pour se documenter sur le chemin à parcourir.

COLLOQUES

LA CITOYENNETÉ
AU FÉMININ
Université McGill
3 novembre
Renseignements: 398-3960

Dans le cadre des Conférences Desjardins, le Programme d'études sur le Québec reçoit Bettina Bradbury. La conférencière abordera les questions de classe, de culture, de famille et de loi, à propos du droit de propriété de l'épouse. Plus largement, on y soulèvera des questions sur l'exercice de la citoyenneté au féminin dans le Québec du XIX^e siècle. Entrée libre, mais il faut réserver.

LES CONSTANTES DE L'ART
CHINOIS TRADITIONNEL
Auditorium Saint-Albert-le-Grand
5 novembre
Renseignements: 332-4126

Marie-Claire Huot, spécialiste de la culture chinoise, nous emmènera à travers les chefs-d'œuvre de l'art chinois pictural depuis le XI^e siècle. Grâce à elle, les fondements philosophiques du répertoire iconographique nous sembleront moins mystérieux. Des paysages avec inscriptions, microcosmes de l'univers, nous seront enfin expliqués.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS

Université d'Ottawa
6 au 8 novembre
CRCCF: (613) 562-5877 ou
<http://www.uottawa.ca/~fgingras/can.html>

Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française réunit, pour rappeler les 30 ans des États généraux du Canada français, des conférenciers d'envergure. Jacques-Yvan Morin, alors président, Rosaire Morin, John Trent, Jacques Brassard, Claude Couture et plusieurs autres nous entretiendront de ce qui présida aux États, de ce qui en résulta et de ce qui en reste.

PLANÈT'ERE

UQAM
6 au 10 novembre
CEQ: 356-8888, poste 2112

Planèt'ERE est le premier forum international de l'éducation sur l'environnement dans une perspective de développement durable. Près de 700 participants venus de 40 pays de la Francophonie y seront réunis. Pierre Dansereau, Pierre Calame, Moussa Batchesly Ba seront au nombre des conférenciers.

LES TRAUMES ET LES TROUBLES DISSOCIATIFS

Château Champlain Montréal
7 novembre
Renseignements: 954-1848

L'Institut Victoria et l'Institut Master son de New York recevront Candace Orcutt, qui traitera de l'évaluation diagnostique dans le cas de comorbidité, trouble de la personnalité, syndrome de stress post-traumatique, personnalité multiple et états dissociatifs. Clinicienne et superviseuse, elle est l'auteur de nombreux ouvrages sur la personnalité et les sévices sexuels ou physiques.

L'IMPACT DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE SUR LES SOCIÉTÉS CANADIENNE ET QUÉBÉCOISE

UQAM
7 et 8 novembre
Claude Berardelli: 987-3000, poste 8427

Sous les grands thèmes des conscripts, de l'effort de guerre, de la société, du nationalisme, de la guerre froide, des représentations, des anciens combattants ainsi que du développement scientifique, c'est plus de vingt conférences qui seront données par d'éminents chercheurs. Pour un prix symbolique, c'est une occasion unique de faire un survol historique, social, littéraire et politique des cinquante dernières années.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Université
de Montréal

Professeure ou professeur en sciences infirmières

La Faculté des sciences infirmières recherche une professeure ou un professeur en sciences infirmières.

Fonctions

Enseignement en sciences infirmières et capacité d'encadrement d'étudiants aux trois cycles universitaires. Activités de recherche importantes à titre de chercheur autonome.

Exigences

Déttenir un doctorat en sciences infirmières ou dans une discipline connexe. Être infirmier ou infirmière et avoir développé une expertise, soit en périnatalité, soit en soins critiques auprès de l'adulte. Stage postdoctoral souhaitable.

Traitement

Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction

Le 1^{er} juin 1998.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 28 novembre 1997, à :

Mme Suzanne Kérouac, doyenne
Faculté des sciences infirmières
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6436
Télécopieur: (514) 343-2306

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

HÔPITAL GÉNÉRAL D'OTTAWA
OTTAWA GENERAL HOSPITAL

Agent(e) de relations de travail

Relevant du directeur des relations de travail, vous participerez activement aux divers aspects de la gestion des ressources humaines et des relations de travail. Vous coordonnerez l'administration des dossiers de griefs, participerez aux négociations et conseillerez les gestionnaires en matière de relations de travail et de gestion des ressources humaines.

Ce mandat exige un diplôme universitaire en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines ainsi qu'une connaissance des théories et principes de gestion des ressources humaines. De plus, un minimum de deux années d'expérience connexe en relations de travail est requis. Vous devez, en outre, faire preuve de beaucoup d'entregent, avoir de l'initiative et montrer de bonnes aptitudes pour la communication verbale et écrite. Le bilinguisme est essentiel pour ce poste. La connaissance des ordinateurs constituera un atout précieux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance avant le 14 novembre 1997, en mentionnant la référence HG MD 97-020, au gestionnaire en dotation, Hôpital général d'Ottawa, 501, chemin Smyth, Ottawa (Ontario) K1H 8L6. Tél.: (613) 737-8441; téléc.: (613) 737-8204.

Vice-président, Technologie de l'information

Moncton

Notre client est l'une des plus importantes organisations du Canada atlantique. L'entreprise, dont le territoire couvre toute la région atlantique, est en train d'apporter d'importants changements stratégiques à son mode de fonctionnement. Elle souhaite recruter un cadre supérieur ayant de vastes connaissances en technologie de l'information pour guider ses travaux et pour tirer un avantage concurrentiel de la technologie.

La personne choisie, qui relèvera du chef de la direction, aura pour mandat de concevoir et de mettre en place des projets de technologie de l'information pour permettre à l'entreprise de réaliser ses objectifs de croissance et de rentabilité. À titre de membre d'une équipe de cadres supérieurs hautement productive, vous élaborerez des plans stratégiques en technologie

de l'information, ferez des recommandations en matière d'infrastructures, d'applications et de ressources humaines nécessaires à la concrétisation de tels plans et gèrerez les fonds affectés à la technologie de l'information.

Vous possédez un très bon sens des affaires et avez déjà obtenu d'excellents résultats en matière d'efficacité et de rentabilité en utilisant la technologie. Vous êtes une personne énergique, positive et pragmatique. Vous êtes bilingue et pouvez bien fonctionner dans un contexte grandement décentralisé. Le régime de rémunération est concurrentiel.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le dossier de référence 92699, à Mme Susan Letson, KPMG Recherche de cadres, 1959, rue Upper Water, bureau 1505, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N2, télécopieur: (902) 429-9248, courrier électronique: slough@kpmg.ca. Nous assurons la confidentialité des demandes.

Visitez le site Web de KPMG à l'adresse <http://www.kpmg.ca> pour plus de renseignements sur cette possibilité de carrière.

Veillez répondre en anglais en indiquant le numéro de dossier 92699.

KPMG

Recherche de cadres

Carières
Professions

Pour réservation
publicitaire, composez
985-3316
ou
1-800-363-0305

télécopieur
985-3390

The Lester B. Pearson
Canadian International Peacekeeping
Training Centre

Le centre canadien international
Lester B. Pearson pour la
formation en maintien de la paix

**LA COOPÉRATION
INTERDISCIPLINAIRE:**
Le nouveau partenariat du
maintien de la paix en action

Un séminaire de formation sur les différents
partenaires du maintien de la paix, leurs rôles et
moyens de coopération. (9 - 20 mars 1998)

Pour de plus amples informations, contacter:
Registrar (Code 40), Pearson Peacekeeping Centre
Cornwallis Park, PO Box 100, Clementsport,
Nova Scotia, Canada, B0S 1E0
Téléphone: (902) 638-8611 ext 111
Fax: (902) 638-8888
E-mail: registrar@ppc.cdnpeacekeeping.ns.ca
Internet: <http://www.cdnpeacekeeping.ns.ca>

The Centre is a division of the Canadian Institute of Strategic Studies, established by the Government of Canada in 1984. It is funded in part by the Department of Foreign Affairs and International Trade and the Department of National Defence.
Le Centre est une division de l'Institut canadien d'études stratégiques, établi par le Gouvernement du Canada en 1984. Le Centre bénéficie en partie des ministères des Affaires étrangères et du Commerce international et de la Défense nationale.



*La compassion
sans prescription*

Il y a dans le mot *soigner* quelque chose qui va bien au-delà du diagnostic, de la médication, de la technologie. Il y a cette capacité des infirmières de voir au-delà des symptômes, de comprendre par-delà les mots, de poser plus que des gestes. C'est quelque chose qui marque. Quelque-chose qui est unique. Indispensable même. La compassion, ça ne se prescrit pas.


FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

La vocation d'être humain

LE DEVOIR LES SPORTS

Le Canadien contre les Stars de Dallas

Moog fait face à ses anciens coéquipiers

FRANCOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Andy Moog sera devant le filet du Canadien face aux Stars de Dallas, ce soir, au Centre Molson. Pour le vétéran gardien, il ne s'agit pas d'un match comme les autres. Moog retrouvera en effet ses anciens coéquipiers des Stars dont plusieurs sont demeurés de bons amis.

«Je n'aurai pas de difficultés à me motiver. Ça sera plutôt le contraire, a-t-il dit après l'entraînement du Canadien. Je devrai demeurer bien concentré et ne pas chercher à trop en faire. Je devrai combattre la fébrilité qui va m'envahir. Je veux seulement pouvoir me détendre et avoir du plaisir à disputer ce match.»

Moog a joué durant quatre ans à Dallas où il a maintenu un dossier de 75-64-26. La saison dernière, il a affiché une moyenne de 2,15 buts par rencontre, sa meilleure depuis son arrivée dans la Ligue nationale en 1980-81. Il garde un merveilleux souvenir de son passage à Dallas où il compte s'installer à demeure une fois sa carrière terminée.

«Dallas tient une place spéciale dans mon cœur, dit-il. C'est là que nous allons vivre lorsque l'heure de la retraite aura sonné.»

Sa femme Karla et leurs trois en-

fants Alyssa, Arielle et Abby vivent toujours au Texas. Ils viennent d'ailleurs de passer quelques jours à Montréal.

Moog aurait aimé poursuivre sa carrière à Dallas. Mais une histoire de contrat et l'élimination des Stars par les Oilers d'Edmonton l'auront finalement conduit à Montréal. Quant aux Stars, ils ont engagé Ed Belfour.

Le contrat de Moog comptait plusieurs bonis liés à la performance. Mais les Stars voulaient réduire son nombre de matchs et Moog a estimé qu'il ferait plus d'argent ailleurs. Cette année, il gagne 1,6 million \$ US contre 1,7 million la saison prochaine.

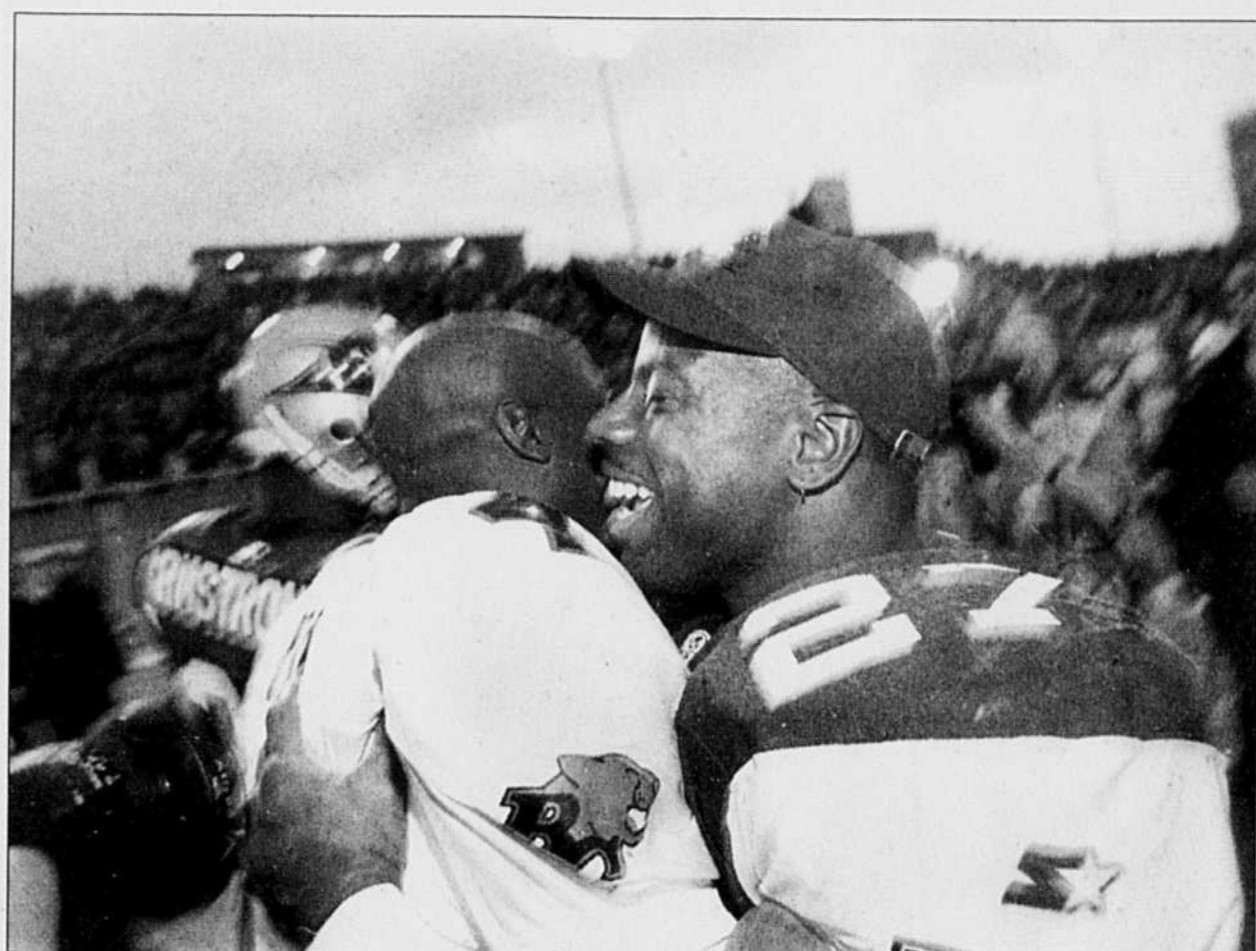
«On voulait changer mon rôle dans l'équipe. On s'est finalement mis d'accord de ne pas être d'accord», dit-il pour clore le sujet.

Moog ne croit pas posséder un avantage sur les Stars.

«Je connais le style de chacun mais ça n'a pas beaucoup d'importance dans un match. Tout va tellement vite», fait valoir celui qui a bloqué 26 rondelles dans la victoire de 5-1 du Canadien face aux Maple Leafs de Toronto.

«Ça peut toujours aider lors des avantages numériques, nuance-t-il. Je sais de quelle façon ils se positionnent sur la glace. Par contre, je peux être tenté de deviner un jeu et me faire prendre», ajoute-t-il.

Montréal en finale de la section Est



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

Le porteur de ballon Mike Pringle (à gauche) des Alouettes reçoit les félicitations d'un joueur de l'équipe adverse après avoir fracassé le record de la Ligue canadienne de football en séries éliminatoires en récoltant 264 verges au sol en 32 courses.

Les Alouettes fêtent en grand leur retour au stade Molson

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Un bel après-midi au grand air... au stade... au centre-ville! De quoi faire rêver le président des Expos Claude Brochu.

Le temps clément aidant, les joueurs des Alouettes et les 16 257 amateurs — la meilleure foule de football de la saison à Montréal — présents au vétuste stade Molson de l'Université McGill affichaient l'enthousiasme d'enfants qu'on amène au parc pour la première fois.

Les gens ont ressenti autant de plaisir que les Alouettes en ont eu face aux infortunés Lions de la Colombie-Britannique qu'ils ont vaincus 45-35, hier, en demi-finale de la section Est de la Ligue canadienne de football (LCF).

Les Alouettes affronteront donc pour la deuxième année de suite les Argonauts de Toronto en finale de l'Est, dimanche prochain, au Skydome.

Michael Soles, l'ancien porteur de ballon étoile des Redmen de McGill, et l'excellent Mike Pringle ont animé l'attaque des Alouettes en obtenant deux touchés au sol chacun au cours de la première demie.

«C'est spécial de revenir ici et de réussir deux touchés, a commenté Soles. La foule nous a grandement aidés. Plusieurs gars disaient que ça leur rappelait leur carrière dans les jungles universitaires américaines. Personnellement, je n'avais jamais joué devant 17 000 spectateurs ici.»

Profitant encore du travail colossal des joueurs de la ligne à l'attaque (Neal Fort, Mike Sutherland, Bruce Beaton, Mark Dixon et Uzoma Okeke), Pringle a fracassé le record de la ligue en séries éliminatoires en récoltant 264 verges au sol en 32 courses (162 en 18 portées en première demie). L'ancienne marque de 253 verges appartenait à Skip Walker des Rough Riders d'Ottawa depuis 1982.

«C'est plaisant de battre des records, mais c'est plus plaisant de gagner, a simplement dit Pringle. Aujourd'hui, il régnait une atmosphère incroyable pour le football. Je tiens à remer-

cialier les amateurs qui sont venus nombreux.»

Le spécialiste des retours de bottés Chris Wright s'est particulièrement illustré en première demie en amassant 149 verges en sept courses. On a donc pris les moyens pour ne pas botter le ballon vers lui en deuxième demie.

Les Lions ont d'ailleurs connu un léger réveil en deuxième moitié, au moment où de la faible pluie a commencé à tomber. Ils ont inscrit les trois seuls majeurs, ceux de Cory Philpot (2) et de Damon Allen.

Le quart-arrière Allen a par ailleurs connu une journée difficile étant à la source de cinq revirements, soit trois échappées et deux interceptions.

La défensive des Alouettes a réalisé les gros jeux dans les moments importants.

Terry Baker a obtenu les trois seuls points des hôtes en deuxième demie à l'aide d'un placement de 31 verges.

Le retour des héros

Qui d'autre que Michael Soles pour réussir le premier touché d'un joueur des Alouettes au stade Molson en 25 ans! Le président de l'équipe Larry Smith avait été le dernier à marquer ici le 22 octobre 1972.

Soles, qui a brillé à McGill il y a une dizaine d'années, a marqué sur une course d'une verge à 7:25 au premier quart. C'était le début d'un festival offensif à sens unique.

Le gros ailier défensif Elfrid Payton a profité de la première gaffe d'Allen, récupérant le ballon échappé pour se rendre dans la zone des buts. Un jeu de 30 verges et c'était 14-0.

Soles a ajouté à l'avance avec une autre course d'une verge à 12:15.

«Nous savions tous que c'était un match important pour Mike, a affirmé le quart-arrière Tracy Ham. J'avais planifié de l'impliquer dans le premier jeu offensif et de lui faire marquer le premier touché. Je suis heureux pour lui.»

Pringle y est allé de courses payantes de 17 et de 23 verges au deuxième quart.

EN BREF

Dans la NFL

Les Bills de Buffalo ont joué avec le feu tout au long du match mais ils sont quand même parvenus à vaincre les Dolphins de Miami au compte de 9-6. Les Bills (5-4) ont échappé le ballon à six reprises; ils ont raté un botté; ils n'ont pas marqué de touché. A Minneapolis, rien ne semblait vouloir arrêter les Vikings du Minnesota. Privés des services de l'excellent demi Robert Smith, les Vikings ont inscrit un cinquième triomphe consécutif lorsqu'ils ont défait 23-18 les Patriots de la Nouvelle-Angleterre. A Cincinnati, une poussée de 24 points au deuxième quart a permis aux Bengals de Cincinnati d'inscrire une victoire de 38-31 aux dépens des Chargers de San Diego. Et à Atlanta, Morten Andersen a réussi un placement de 27 verges avec deux secondes à écouler au quatrième quart pour procurer une victoire de 34-31 aux Falcons d'Atlanta contre les Rams de St-Louis. Enfin, à Indianapolis, Karl Williams a marqué deux touchés pour aider les Buccaneers de Tampa Bay à vaincre les misérables Colts d'Indianapolis au compte de 31-28.

Stojko raffle l'or

(PC) — Journée faste pour les athlètes canadiens, hier, à la coupe Skarkassen de patinage artistique alors que le champion du monde Elvis Stojko a remporté une médaille d'or et que Marie-Claude Savard-Gagnon et Luc Bra-

det ont presque confirmé leur participation en couples aux Jeux olympiques de Nagano. Stojko a enlevé l'or dans la compétition masculine en donnant une démonstration qui laisse présager un podium à Nagano au mois de février. Igor Paschkevitch, d'Azerbaïdjan, a terminé deuxième et le Russe Alexander Abt a pris la troisième place. Quant à Savard-Gagnon et Bradet, tous deux de Baie-St-Paul, il ont terminé au cinquième rang dans la compétition par couples pour rencontrer le standard olympique et mériter conditionnellement un passe-droit pour le Japon. Il leur reste à se classer parmi les trois premiers aux championnats canadiens, qui seront tenus à Hamilton au mois de janvier, pour être officiellement de la sélection de l'Association canadienne de patinage artistique pour Nagano. Les champions du monde Mandy Woetzel et Ingo Steuer, d'Allemagne, ont récolté la médaille d'or.

Marathon de New York

(AP, PC) — Le Kenyan John Kagwe a remporté le Marathon de New York en courant la distance en deux heures, huit minutes et 12 secondes, passant ainsi à 11 secondes du record de l'épreuve détenu depuis 1989 par le Tanzanien Juma Ikangaa. Cinquième en 1995 et quatrième l'an dernier, Kagwe s'est détaché du groupe des échappés au 37^e kilomètre, bien que perturbé par un lacet défaut.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I · N · D · E · X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location 300 • 399 MARCHANDISES 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES VÉHICULES 600 • 699		LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00 Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain. Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340 Conditions de paiement: cartes de crédit AMERICAN EXPRESS Member Card VISA		160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER MAGNIFIQUE CONDO sur 2 étages, face parc Jeanne-Mance, 5 1/2, 2 balcons, foyer, genre loft, puits de lumière. 900\$. 282-6582. OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061. OUTREMONT, rue Champagneur, lumineux 4 1/2, 2e, rénové, boiseries, 800\$, chauffé. 272-9884. PLATEAU, 5 min. métro, 4 1/2, 2e étage, très éclairé, calme. Libre 1er nov. 540\$. 844-8941. PLATEAU, 5 min. métro, Beau 3 1/2 + bureau profession (optionel) à sous-louer. Terrasse, jardin. 523-7036.		170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER ACAPULCO - 1 c., à c., près Hyatt. (514)932-8814, 982-2907 poste 3028. COSTA RICA. Grande maison bord de mer, 3 c.c., cuis. équipée, salon, s.a.m., patio, BBQ, 600\$/sem. 270-1915. NAPLES, FLORIDE Superbe condo, 3 c.c., 2 s/bain, tennis, piscine, spa, à 300 pi. plage. Tout confort. Jean-Marc Chaput 343-3824 PARIS - proche centre, 2 1/2, meublé, clair, équipé, confort nord-américain, sem. et +. Tél. 011.331.60.28.37.31. Fax: 011.331.60.28.31.32 PROVENCE - COTE D'AZUR. Vue splendide sur la mer, condo 2 c.c., tout équipé, climat. Idéal. 735-0220. MAISON NEUVE, Laurentides, 45 min. de Mt, 5 pièces, grand terrain. 1er déc. 800\$. (514)224-5710. ST-COME 2 c.c., Pour saison de ski. Quelques minutes de Val St-Côme. (514)753-3835. STE-ADELAÏDE/L'OP-GAROU Saison hivernale. Luxueuse maison d'autrefois, 3 c.c., meublée antique, 5.500\$ + services. 933-9585, 485-2001, (514)229-2027. 176 CHALETS À LOUER A 10 MIN. ORFORD. Rustique, très confortable, 2 c.c., paysage majestueux, lac privé, 3 min. autoroute (sortie 100). Grand calme, beauté. Saison: 3.500\$. AUBAINE. (514)297-2197.		176 CHALETS À LOUER OASIS DE TRANQUILLITÉ recherchée à l'occasion? Louons parfois (semaine, w-end) notre charmante maison/chalet. Rawdon, 1/2 h. des ponts. Spacieux (2 ét.), calme, foyer, tout confort, boisé, idéal retr. de travail. N-fumeur. Tél. 272-5136. ORFORD, lac à la truite, 10 min. ski, 2 c.c., foyer, tout compris. Semaine, mois, saison. 521-3004.		530 COURS PROF. D'ANGLAIS PRIVÉ idéal pour professionnel(le)s intéressé(e)s à améliorer leur performances en conversation, prononciation ou lecture. 982-1986 (8hrs/200\$). Aussi enseignement au bureau disp. (centre-ville). 546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE AIDE, voyance, tarot, numéromagie, 20 a. exp. 2.99\$/minute. 1-900-451-5240. 560 ENTRETIEN, RÉNOVATION HOMME à tout faire, très expérimenté, honnête et courtois. Réf. si désiré. Contactez Monsieur Prévost. 387-2613. 575 DÉMÉNAGEMENTS ARTISAN - DÉMÉNAGEUR Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9553 GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.		695 AUTOMOBILES DODGE CHARGER, 1987 Blanche, hatchback, 116.000 km., 4 pneus neufs d'été, freins avant neufs, silencieux neuf. Prix: 1.600\$. 279-5116. À la lumière du cœur. Planifiez vos dons Legs testamentaire Assurance-vie Rente viagère Pour un don ou plus d'informations, composez sans frais 1-888-334-8533 Région de Montréal 514-257-8711 DÉVELOPPEMENT EN PRIX Programme de dons planifiés 5811, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1H 1A3	
101 PROPRIÉTÉS À VENDRE OUTREMONT ET ENVIRONS Vous ne souhaitez pas être représenté(e)s par l'agent qui représente aussi le vendeur? Alors, appelez un agent d'acheteur ou, encore mieux, appelez-moi au 272-1010 PIERRE GAUTHIER Groupe Sutton-immobila Courtier immobilier agréé A.N.D.G. Duplex, grand 4 pièces au rez-de-ch. + s/sol. Logement à revenu à l'étage, 6 pièces, foyers, solarium, terrasses. 488-9617. A.N.D.G. Grande maison familiale 2 étages, 4 c.c., 3 s.b., foyers, solarium, terrasses. 488-9617. AHUNTSIC, secteur de choix. Idéal professionnel occupant. Triplex grand luxe, 39 pi. X 56 pi. Nombreux extra. 475.000\$. Pas d'agent. 388-3929.		101 PROPRIÉTÉS À VENDRE CHATEAUGUAY Grand cottage 90, clair, paysager, pisc. creusée, pavillon, secteur boisé, chambre 3 + 3, prix 200.000 réduit à 160.000. Agents s'abstenir. 699-1811. MONT ST-HILAIRE. Cottage, 4 c.c., 3 s./bains, terrain 87.120 p.c. Près services. 195.000\$. 464-4637. QUÉBEC. H.-Ville, jumelé, rénové, cachet, 8 pièces sur 3 ét., cour & stat. 149.000\$. (418)527-9831. ROSEMONT. Condo, gr. 3 1/2, tr. éclairé, aire ouverte, rangement, gr. sb., stat. 74.500\$. Proprié. 931-5021. ST-BRUNO Bungalow 80, 4 c.c., 2 s./bains, thermopompe. Évaluation 131.000\$. Fait vendre! Demande 120.000\$. 441-9318.		103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS OUTREMONT Moderne, ensoleillé, 26, 1.200 p.c., 2 ch. c. fermées, terrasse, garage. 384-2783. PTE ST-CHARLES, historique, 4 1/2 + mezz. ou s.s., 75-100 m. Rénovés, vue centre-ville, alarme, jardin. 58-63.000\$. 846-1157. SANCTUAIRE, phase VI, 3 c.c., vue splendide dans toutes les pièces! Pas d'agent. 297.000\$. 733-5957.		160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER 1525 BERNARD. Grand 5 1/2, 3 c.c. fermées, chauffé, eau chaude, équipé, clair, très spacieux. Décembre. 271-4168. 4422 FALLUM, 4 1/2, face parc, r-dech., élect. salon double, entrée lav./séch. 465\$. 253-8803 après 16h30. AHUNTSIC. Grande-Allée, bas triplex détaché, 6 1/2 + s.s., cour paysager. Luxueux. 1.500\$. 389-5991. AHUNTSIC 4 1/2, 2e étage, face parc, libre imm., 430\$. 389-5814. BERNARD, près Stuart, spacieux 5 1/2, 4 1/2, demi s.s., chauffés, équipés, clair, eau chaude. Libre. 271-4168. GRAND 4 1/2 chauffé, tr. propre, ensoleillé, 2e, balcons, près métro Beaubien. Pas d'animaux. 274-9514. LONGUEUIL, dans duplex, 10 pièces, 5 1/2 au rez-de-ch. + 4 1/2 au s./sol (fini), 2 s./bains, 4 électromén., cour cabanon. Libre, 585\$. Idéal pour communauté. 679-0993.		163 OFFRE À PARTAGER MÉTRO LAURIER. Beau 5 1/2 dans une maison familiale avec jardin et stationnement. 340\$ (tout incl.). 277-8260 (matin). ÉTUDIANT sympa, cherche coloc pour partager joi 4 1/2 meublé, 240\$/mois pour le 1er novembre. Vieux Carbierville. (514)745-5989.		164 CONDOMINIUMS À LOUER SHERBROOKE COIN PARC LAFONTAINE Neuf, 1165 p.c., latte + céramique, 1 ch. c., 2 s/bain complètes, b/tourbillon, s/diner, Jenn-Air, foyer, solarium, Piscine, stat. int. chauffé, 1200\$/mois. Danieles, 9h à 17h: 323-2323. 165 PROPRIÉTÉS À LOUER SECTEUR OUEST. 4627 Ste-Emilie, 4 1/2 meublé ou non, lave-vaisselle, chauff. élec., r-de-ch., 350\$. 935-2091.		307 LIVRES / DISQUES A BON PRIX. ACHAT LIVRES Mt et province. (514)524-6235. 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC. LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc. PUPITRE ET CRÉDENCE Chêne massif blond, excellente condition. 700\$. 744-3003, 744-5456. 320 AMEUBLEMENT MEUBLES ET OBJETS haut de gamme. Prix rais. Rens. 524-9717. 530 COURS ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. Privé, semi-privé. Angl. Linga. 849-5484.	

ENCADREZ
votre
PETITE ANNONCE
985-3322

LE DEVOIR

LE MONDE

Processus de paix au Proche-Orient

Washington espère un véritable débloccage

L'Israélien David Lévy et le Palestinien Mahmoud Abbas arrivent dans la capitale américaine pour des négociations difficiles

PIERRE GLACHANT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis accueillent aujourd'hui d'importants pourparlers israélo-palestiniens et espèrent qu'ils permettront de débloquent véritablement le processus de paix au Proche-Orient, en pierre état depuis le mois de mars.

Cette rencontre, près de Washington, intervient après le voyage au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright, en septembre, et le déplacement dans la région du coordonnateur américain Dennis Ross, fin octobre, durant lesquels les deux responsables américains n'ont pas ménagé leurs efforts pour sortir le processus de paix de l'ornière.

Israéliens et Palestiniens abordaient hier de façon très différente ces pourparlers, avec confiance chez les Israéliens, avec un profond scepticisme chez les Palestiniens.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, est arrivé dès hier matin à Washington, et le négociateur palestinien, Mahmoud Abbas, secrétaire général du Comité exécutif de l'OLP, était attendu dans la soirée dans la capitale fédérale américaine.

Les États-Unis se sont activement impliqués auprès du premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou et du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat pour que ces pourparlers, qui avaient déjà été repoussés une première fois en octobre, puissent avoir lieu.

Madeleine Albright avait convenu d'une telle rencontre, lors d'entretiens fin septembre à New York avec David Lévy et Mahmoud Abbas.

Le secrétaire d'Etat américain avait toutefois dû revenir à la charge il y a quelques jours en téléphonant personnellement à MM. Nétanyahou et Arafat pour arracher leur accord.

Les États-Unis accordent d'autant plus d'importance à ces pourparlers, qui dureront plusieurs jours, que le processus de paix au Proche-Orient est en très mauvais état depuis le mois de mars, date à laquelle Israël avait décidé de construire un nouveau quartier juif à Jérusalem-Est, suscitant l'exaspération et la fureur des Palestiniens.

Ceux-ci souhaitent faire de Jérusalem-Est la capitale d'un futur Etat. Après n'avoir manifesté guère d'enthousiasme devant ces discussions, Israël a changé de ton et affichait hier sa confiance.

«Je m'étonne de ce que j'entends à propos du pessimisme de la partie palestinienne. Ceux qui veulent progresser doivent faire preuve d'optimisme», a déclaré hier David Lévy, à son arrivée à Washington.

«Les problèmes qui seront abordés lors des discussions sont difficiles», a-t-il ajouté, «mais nous pouvons surmonter les divergences et progresser. Cela dépend des efforts des deux parties».

Le ministre israélien avait indiqué aussi, avant son départ de Tel-Aviv, qu'il avait reçu l'accord de son gouvernement pour traiter de la colonisation et des redéploiements militaires israéliens en Cisjordanie.

«Je ne me serais pas rendu à ces négociations sans avoir reçu un feu vert me permettant de prendre des décisions très importantes», avait-il précisé au quotidien israélien Maariv.

David Lévy répondait ainsi aux critiques émises par M. Arafat selon lequel le ministre israélien «ne dispose d'aucun pouvoir de décision».

Résumant bien les sentiments de scepticisme déabusés des Palestiniens à l'égard de ces discussions de Washington, Yasser Arafat avait déclaré au même journal: «Ces pourparlers n'ont aucune chance de succès».

Il est vrai que les positions des uns et des autres paraissent difficilement conciliables.

Selon la radio publique israélienne, citant des sources politiques à Jérusalem, David Lévy pourrait s'engager à suspendre les nouveaux projets de colonisation si les Palestiniens acceptaient de différer les prochains retraits militaires israéliens. Yasser Arafat ne veut pas en entendre parler et rappelle aux Israéliens leurs engagements pris à Oslo.

Les États-Unis ont réaffirmé quant à eux leur position vendredi, par l'intermédiaire du porte-parole du département d'Etat, James Rubin.

Celui-ci a estimé que le processus de paix pourrait être relancé si l'ensemble des dispositions des accords d'Oslo étaient menées à leur terme, ce que réclament les Palestiniens, tout en accélérant les discussions sur le statut final, demandées par les Israéliens.

Épreuve de force entre l'ONU et l'Irak

Clinton mise sur une solution diplomatique
Bagdad refoule trois inspecteurs américains

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Washington misait toujours hier sur une solution diplomatique à la crise avec Bagdad, mais n'excluait pas des mesures d'ordre militaire, auxquelles appelaient ouvertement d'influents membres du Congrès.

Bagdad a refoulé hier des experts américains du désarmement, confirmant ainsi sa détermination à empêcher les Américains de participer aux inspections des Nations unies, qui doivent reprendre aujourd'hui.

«La priorité est de résoudre par la voie diplomatique» cette question, a déclaré l'ambassadeur des États-Unis auprès des Nations unies, Bill Richardson. «Nous ne cherchons pas de confrontation militaire. Nous ne l'excluons pas», a-t-il ajouté dans un entretien accordé à la chaîne de télévision ABC.

La Maison-Blanche dénonçait de son côté un «mépris flagrant» de l'Irak pour le Conseil de sécurité des Nations unies et soulignait que le Conseil poursuivait ses consultations et «continuait d'examiner ses options». La présidence se refusait cependant à évoquer une quelconque option précise.

Deux experts de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (UNSCOM) ont été re-

foulés, et un troisième, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a choisi de ne pas entrer en Irak, «en signe de solidarité» avec ses deux compatriotes, a indiqué un porte-parole de l'UNSCOM. Les trois experts américains s'étaient déjà vu refouler jeudi, après que Bagdad eut décidé la veille d'interdire aux Américains de participer aux inspections de l'ONU.

«A ce stade, c'est au Conseil de sécurité de l'ONU de réagir», a affirmé M. Richardson qui a esquivé les questions insistantes des journalistes sur une éventuelle action unilatérale américaine au cas où aucune solution diplomatique ne serait trouvée. D'influents responsables du Congrès appelaient au contraire à une action militaire contre l'Irak.

«Nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour faire appliquer les règlements», a déclaré le président républicain de la Chambre des représentants, Newt Gingrich. Interrogé sur la chaîne de télévision NBC sur le fait de savoir s'il entendait par là une action militaire, il a répondu: «absolument».

Le responsable de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, est allé dans le même sens, déclarant sur la même chaîne: «Je suppose que quelque chose devra être fait relativement tôt».

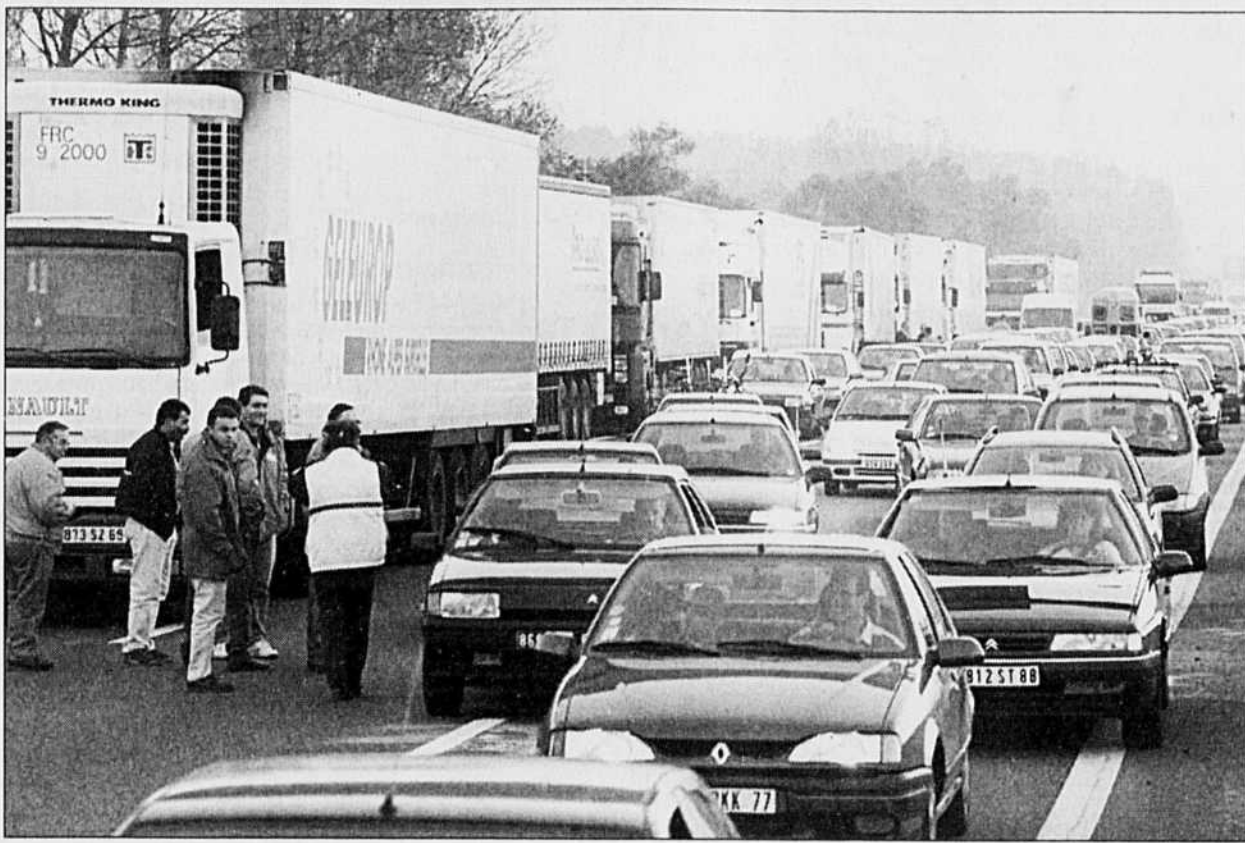
Côté démocrate, la position était la même. «Le seul chose que le président irakien Saddam Hussein semble comprendre est l'action», a renchéri le responsable de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, Richard Gephardt, en se prononçant aussi pour une action militaire.

Bagdad a décidé de ne plus coopérer avec les Américains de l'UNSCOM en Irak et leur a accordé un délai expirant mercredi soir pour quitter le territoire.

Les responsables et les journaux irakiens répètent à l'envi que les menaces voilées des États-Unis d'avoir recours à la force ne leur font pas peur, tout en faisant des appels du pied au Conseil de sécurité pour qu'il règle pacifiquement la crise.

Pour leur part, la France et la Russie qui se sont clairement opposées à l'usage de la force, ont demandé à l'Irak de «coopérer sans condition» avec l'UNSCOM.

Il s'agit de la crise la plus grave entre l'Irak et l'UNSCOM depuis la création de cette instance en 1991. L'embargo pétrolier imposé à l'Irak depuis son invasion du Koweït en 1990 ne pourra être levé que lorsque l'UNSCOM aura certifié que Bagdad ne dispose plus d'armes chimiques, bactériologiques et de ses missiles de longue portée.



Des routiers français ont bloqué hier une autoroute dans la banlieue de Lyon.

ROBERT PRATTA REUTERS

Les routiers français frappent

REUTER

Paris — Les chauffeurs-routiers ont dressé hier soir, avant même l'expiration de l'ultimatum fixé au patronat et au gouvernement, les premiers barrages filtrants à travers la France et autour de plusieurs points stratégiques.

Malgré le projet d'accord intervenu à l'aube avec une fédération patronale, trois syndicats de chauffeurs-routiers sur cinq — la CGT, la FNCR et Force ouvrière — ont appelé leurs adhérents à la grève.

Une quatrième organisation, la CFDT, prône des «actions ciblées» mais demande aux chauffeurs de reporter une «action généralisée» au 12 novembre prochain.

La majorité des syndicats ont engagé l'épreuve de force sous la pression de leur base, qui avait mis en place des barrages autour de dépôts de carburants bien avant l'expiration de l'ultimatum, fixé à 22h.

Les routiers semblent vouloir concentrer leurs actions sur la paralysie du ravitaillement en carburant, des transports professionnels, des zones industrielles et de certains points de passage aux frontières, avec l'Espagne notamment.

Dès hier soir, des chauffeurs ont bloqué la frontière franco-espagnole à Biriatiou, au Pays basque, dans le sens Espagne-France. Une centaine de gendarmes mobiles ont toutefois dégagé la route sans violence une heure plus tard.

À peu près au même moment, une dizaine de chauffeurs-routiers empêchaient le passage des camions au terminal ferry du port de Calais, dans le Pas-de-Calais.

«La base est très motivée et veut en découdre, d'autant qu'elle a l'impression d'avoir été flouée en 1996», a dit à Reuter Michel Caillaud, secrétaire général de la Fédération nationale des chauffeurs-routiers (FNCR).

Hier au petit matin pourtant, au terme de négociations-marathon, les représentants des syndicats et du patronat avaient trouvé un terrain d'entente sur «un constat de négociations».

Ce projet d'accord a cependant été rédigé en l'absence de l'Union française des Transports, principale organisation patronale, et de la CGT qui s'étaient retirées des négociations.

Des hausses immédiates de quatre pour cent des salaires des sédentaires et de cinq pour cent des conducteurs de qualification intermédiaire au lieu de trois pour cent proposés jusqu'alors par le patronat sont inscrites dans le texte.

Les syndicats CFDT, FO, CFTC et FNCR avaient décidé de soumettre le texte à leur base mais, au fil de la journée et des assemblées générales, les routiers exprimaient leur manque de confiance dans un accord conclu sans les gros transporteurs de l'UFT.

À la mi-journée, l'UFT annonçait qu'elle prenait acte du constat de négociations mais ne pouvait souscrire à un accord sur ces bases.

Jiang Zemin achève sa visite aux États-Unis

LORIENT HOLLAND
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le président chinois Jiang Zemin a achevé hier sa visite aux États-Unis au cours de laquelle il a été courtois par les milieux d'affaires et a adressé, pour la première fois depuis les massacres de Tiananmen en 1989, des signaux en direction des défenseurs des droits de l'homme.

«Cette visite a été bien plus bénéfique pour Jiang Zemin et la Chine que pour l'administration américaine», estime William Ward, enseignant à l'Académie militaire de West-point, qui avait connu le dirigeant chinois alors qu'il était maire de Shanghai dans les années quatre-vingt.

«Derrière ces épaisses lunettes à la Buddy Holly, Jiang est une personne très intelligente et un politicien madré qui a damé le pion à Clinton», a ajouté l'universitaire.

Jiang Zemin avait débuté cette première visite officielle d'un dirigeant chinois depuis les massacres de Tiananmen par Hawaï, où il a salué la coopération sino-américaine pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Image oblige, le dirigeant chinois a profité de son passage dans l'archipel pour nager dans l'océan Pacifique, avant de coiffer pour le plaisir des photographes un tricorne du XVIIIe siècle à Williamsburg (Virginie) et de se permettre même quelques plaisanteries en anglais pour mieux asséoir la perception d'un dirigeant jovial et bonhomme.

Jiang Zemin, âgé de 71 ans, ne s'est pas départi de son sourire tout au long de son voyage, entamé le 26 octobre, et a feint l'indifférence devant les manifestations qui ont ponctué chacune de ses étapes pour dénoncer la politique de Pékin au Tibet, à l'égard de Taïwan ou en matière de droits de l'homme.

«La Chine ne considère pas avoir fait quoi que ce soit de répréhensible en matière de droits de l'homme», a-t-il estimé avant toutefois de déclarer, samedi à l'université de Harvard, dans le Massachusetts, que la Chine pourrait avoir commis des «erreurs», à propos de Tiananmen.

Le président chinois a tenu ces propos alors que des manifestants protestaient bruyamment contre sa venue sur le campus de l'université.

C'était la première fois qu'un dirigeant chinois laissait entendre la possibilité que le gouvernement de Pékin reconsidère les événements de Tiananmen et envisage de présenter des excuses.

Jiang Zemin a également utilisé sa visite pour multiplier les contacts avec les milieux d'affaires américains qui se plaignaient de ne pouvoir commercer comme ils le souhaitent avec le plus grand marché du monde en raison des aléas politiques.

Le président chinois s'est fait présenter hier à Los Angeles une vitrine de la haute technologie américaine, en visitant le siège social de la firme de télécommunications Hughes Electronics, branche de General Motors. En soirée, il a quitté les États-Unis pour la Chine.

Tokyo et Moscou signeront un traité de paix d'ici peu

SEBASTIAN SMITH
AGENCE FRANCE-PRESSE

Krasnoïarsk — La Russie et le Japon se sont engagés hier à faire le maximum pour résoudre leur différend territorial concernant les Kouriles du Sud et à signer un traité de paix d'ici l'an 2000.

L'accord a été annoncé à l'issue d'un sommet très décontracté de deux jours dans un domaine privé de Krasnoïarsk (Sibérie), à mi-chemin entre Moscou et Tokyo, entre le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto et le président russe Boris Eltsine.

«Nous sommes convenus de faire tout ce que nous pouvons pour parvenir à un accord de paix avant l'an 2000», a déclaré M. Hashimoto lors d'une conférence de presse avec M. Eltsine.

L'Armée rouge a occupé deux des quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles, au nord du Japon, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le Japon n'a jamais cessé de réclamer la restitution de ces îles. Ce litige a empêché les deux pays de mettre fin officiellement entre eux à l'état de guerre.

Un tel accord constituerait le plus important progrès dans les relations

entre les deux pays depuis la déclaration commune nippo-soviétique de 1956 qui avait normalisé leurs relations diplomatiques.

La déclaration de 1956 affirmait que deux des quatre îles de l'archipel des Kouriles occupées par l'Armée rouge en 1945 reviendraient au Japon après la signature d'un traité de paix. La Russie est revenue depuis lors sur cette promesse de rétrocession.

«Il n'est pas souhaitable que les relations russo-japonaises ne soient pas normalisées. Nous aimerions avoir des relations qui nous permettent de mettre un terme à cette situation anormale dès que possible et conclure un traité de paix», a déclaré hier M. Hashimoto.

Aucune indication n'a été donnée sur une éventuelle volonté russe à recroquer au siècle prochain les Kouriles.

Interrogé pour savoir à qui appartiendrait ces îles après l'an 2000, le premier vice-premier ministre russe Boris Nemtsov a rappelé que la constitution russe protégeait l'intégrité du territoire et que M. Eltsine en était le garant.

Samedi, les deux dirigeants avaient surtout fait connaissance tout en abordant le sujet de la coopération économique.

«L'objectif principal visant à établir des relations d'amitié, de confiance et de compréhension mutuelle, a été mené à bien. La journée a été un succès, plus que prévu», a souligné samedi le porte-parole du Kremlin Sergueï Iastrjembski.

Un porte-parole japonais a ajouté que M. Hashimoto a commencé à établir avec M. Eltsine le même type de rapport qu'avec le chancelier allemand Helmut Kohl, puisque les deux hommes ont décidé durant une partie de pêche de s'appeler Boris et Ryu.

Au cours de cette partie de pêche, durant laquelle M. Hashimoto a été le seul à pêcher un poisson, les deux hommes sont parvenus à un accord qui vise à encourager les investissements japonais en Russie, à aider Moscou à réaliser son intégration économique internationale et à accroître la coopération entre les deux pays en matière de technologie nucléaire civile.

MM. Eltsine et Hashimoto se sont également mis d'accord pour un échange de visites d'officiers militaires de haut rang et pour des manœuvres conjointes de sauvetage en mer, a dit le porte-parole, qui a estimé que ces initiatives ouvraient une «nouvelle page dans nos relations».

Le Monde dans tous ses états

L'ÉTAT DU MONDE



L'ÉTAT DU MONDE

Le seul annuaire économique et géopolitique mondial

Un bilan de l'année des 225 pays du monde, et une chronologie générale

Des analyses thématiques des tendances planétaires actuelles

704 pages, 27,95 \$

LE DEVOIR

CKAC 730
RADIO MEDIA
Le pouvoir des motsBoréal
Qui m'aime me lise.

É D I T O R I A L

Solutions permanentes

Jean-Robert Sansfaçon

Il y a au moins deux ans que les analystes, dont *Le Devoir*, annoncent une crise financière prochaine à Montréal. Il y a encore plus longtemps que les autorités politiques de la métropole dénoncent la trop grande dépendance de la Ville à l'égard de l'impôt foncier qui lui fournit 80 % de ses recettes. Or selon toute vraisemblance, cette crise, jusqu'ici latente, risque d'éclater au grand jour. Pour y faire face, il faudra plus que les gestes ponctuels des dernières années qu'on a baptisés pompeusement du titre de pacte fiscal.

Même si Montréal est relativement moins touchée que la plupart des villes par la facture de 375 millions du gouvernement du Québec, selon des informations recueillies par *Le Devoir*, la Ville fera face à un manque à gagner de plus de 100 millions au cours de la prochaine année, auquel s'ajoute un trou d'une vingtaine de millions dans le budget de la CUM. Un tel manque à gagner de 100 millions équivaut à près de 5 % des dépenses de Montréal.

Pour y faire face, il faut réduire les coûts de main-d'œuvre, mais l'exercice terminé, il manquera encore plusieurs dizaines de millions, soit beaucoup plus que les 50 millions d'aide temporaire que Québec croyait avoir versés pour la dernière fois en 1997.

Ce n'est pas tout, car l'an prochain marquera l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation pour les trois années subséquentes. Or, tout indique que nous assisterons à la répétition du scénario vécu lors de la dernière présentation du rôle d'évaluation, avec la baisse sensible de la valeur des immeubles commerciaux et industriels. Une telle baisse, que d'aucuns situent entre 10 % et 20 %, aura pour conséquence de réduire le fardeau fiscal des propriétaires de ce type d'immeubles et, par le principe des vases communicants, d'augmenter celui des propriétaires du secteur résidentiel. Au total, les mêmes revenus pour la Ville, mais pas payés par les mêmes propriétaires.

En somme, si rien n'est fait rapidement pour soulager la métropole, la crise des finances municipales ira en s'accroissant au fil des ans. Une crise que le remboursement de plus en plus lourd des déficits actuels aux régimes de retraite des employés ne fera qu'accroître. Avec le résultat absurde que le nombre de Montréalais continuera de chuter, que le phénomène de l'étalement urbain s'accroîtra et qu'il faudra investir énormément pour la construction d'infrastructures publiques... à l'extérieur de l'île. Nous voilà donc au pied d'une spirale infernale qui pourrait accélérer le déclin de Montréal.

Plusieurs solutions existent, mais toutes ne sont pas réalisables au même degré. Par exemple, on imagine mal un gouvernement qui imposerait la fusion de toutes les villes de l'île, ce qui ferait de Montréal une grande ville majoritairement allophone et anglophone.

Au lieu de changer les structures politiques, il est possible de pousser plus loin le regroupement des services sur l'île et dans les banlieues immédiates, telles Laval et Longueuil pour ne nommer que celles-là, et d'uniformiser les taux d'imposition à mesure que l'offre de services sera assumée par la région. On pense aux services d'incendie, de gestion des ordures, de traitement des eaux potables ou usées, de transport en commun, d'aménagement du territoire, d'entretien de la voie publique, de gestion des équipements à vocation régionale, de promotion touristique et industrielle, etc. En résumé, pourquoi ne pas étendre le territoire de la CUM et ses pouvoirs d'intervention au lieu de faire le

contraire, comme c'est le cas depuis quelques années?

Même si les intentions du gouvernement sont beaucoup plus modestes, beaucoup trop modestes, c'est dans cette optique qu'il faut accueillir favorablement le mandat donné au ministre de la Métropole, Robert Perreault, de tenter une fusion des trois sociétés de transport de la grande région de Montréal. Selon le plan encore minimaliste rendu public par le ministre, la fusion aurait l'avantage d'harmoniser les services, d'établir une tarification équitable, d'économiser et même de développer le transport en commun. Sans la fusion, on peut présumer qu'une ville comme Laval laissera petit à petit le transport en commun, avec les effets immédiats désastreux que l'on devine sur la fréquentation des transports en commun dans toute la région métropolitaine. Victoire de l'auto, diront certains un peu trop rapidement, car les automobilistes eux-mêmes feraient les frais de la baisse de fréquentation du métro et de l'autobus.

Pourquoi ne pas

étendre le

territoire de la

CUM et ses

pouvoirs

d'intervention?

Dans une telle éventualité qui ne saurait tarder si la présente phase d'expansion économique se prolonge, la pression des automobilistes pour qu'on construise de nouveaux ponts, de nouvelles autoroutes, des milliers de places de stationnement supplémentaires au centre-ville, deviendrait intenable.

Pour éviter ce scénario catastrophe, il ne faut pas s'arrêter à la consolidation des services de transport en commun, mais développer de nouveaux services, promouvoir le train de banlieue, augmenter le prix du stationnement le jour, en semaine, sur le territoire de l'île, créer un impôt sur le développement résidentiel

hors des zones desservies par les services publics, instaurer un péage élevé sur les ponts d'accès à l'île aux heures de pointe, limiter les hausses de tarif du transport en commun et prolonger le métro jusqu'à Laval. Entre un nouveau pont et une station de métro à Laval, le choix est facile. Coûteux, le métro? Tout est relatif: on évalue le projet à la moitié du demi-milliard que certains voudraient voir investi dans la construction d'un tronçon d'autoroute (la 30) sur la rive sud. Pour desservir les centaines de milliers d'habitants de la rive nord de l'île, 250 millions n'est pas si cher payé. Sur-tout si cela permet de désengorger les ponts et de consolider le transport en commun sur la rive nord.

Dans l'état actuel de la réflexion en cours au gouvernement du Québec, on se limite malheureusement au court terme et à chercher des solutions ponctuelles. Même ce projet de fusion des sociétés de transport semble né de la seule conviction du ministre Perreault. Et il est loin d'être réalisé. D'autant qu'il pose plusieurs questions d'un certain intérêt, comme de savoir à quoi servira désormais l'Agence de transport métropolitain qu'on vient à peine de créer, ou encore, si cela ne réduira pas les responsabilités de la CUM actuelle au lieu de les accroître, comme on le souhaiterait.

Demain, ce sera au tour du ministre des Affaires municipales d'annoncer un autre «dernier pacte fiscal» pour permettre à l'administration de Montréal de boucler son prochain budget. On verra alors si le ministre Trudel a, quant à lui, une idée de l'avenir de la métropole.

Arrêt des expériences américaines utilisant des placebos contre le sida en Afrique



LE MONDE

Rien ne sert de s'énerver

Pékin — Le dernier film de Zhang Yimou est sorti en octobre dans les salles de cinéma en Chine. Zhang Yimou est un des chefs de file du cinéma chinois actuel et l'un des plus doués parmi ceux qui forment ce qu'on appelle la «cinquième génération» des cinéastes chinois.

Ses films ont connu beaucoup de succès à l'étranger — *Sorgho rouge* en 1987, *Epouses et Concubines* en 1991, *Vivre* en 1994, *Shanghai Triad* en 1995. La sortie à Pékin de son dernier film, *Keep Cool* — le titre chinois signifie à peu près «rien ne sert de s'énerver» —, était attendue avec d'autant plus d'impatience et de curiosité que le film avait été retiré cette année du festival de Cannes par les autorités chinoises pour des raisons qui n'ont pas été encore élucidées.

Ce n'est pas la première fois que Zhang Yimou rencontre des difficultés pour faire ses films ou pour les faire connaître. En 1994, le cinéaste n'avait pas été autorisé à se rendre à Cannes pour la représentation de *Vivre*. En 1995, on l'a empêché d'aller présenter lui-même *Shanghai Triad* au festival du film de New York. Comme ses collègues, il est habitué aux vicissitudes du métier de cinéaste en Chine. Lors de la première du film à Pékin, il expliquait qu'en dépit des tracasseries de la bureaucratie et de la censure, il avait néanmoins l'intention de continuer à faire des films en Chine: «La Chine est ma terre. Si je la quittais, je mourrais». Ce qui suppose de se plier aux règles du Bureau du cinéma qui relèguent aux oubliettes bien des projets de scénario ou qui imposent des modifications à bien des films achevés.

Avec *Keep Cool*, une comédie contemporaine, Zhang Yimou rompt avec ses films précédents de facture classique, voire académique. Comme beaucoup de ses collègues de la «cinquième génération», Zhang Yimou prenait pour décors les grands espaces chinois, les vastes terres arides de l'ouest filmées en longs plans soignés. Avec son dernier film, il change de décor et de ton: l'action se déroule à Pé-

kin, dans ce nouveau paysage urbain de tours résidentielles anonymes que la caméra balaye frénétiquement avec de brusques mouvements saccadés. Les personnages, certains particulièrement mal embouchés, parlent l'argot des rues de Pékin et font beaucoup rire les spectateurs pékinois. Rien de très politique dans le propos du film, mais la censure est quand même passée par là: des scènes ont dû être supprimées, la conclusion du film a dû être modifiée pour laisser le spectateur sur une note plus optimiste.

Que la censure y ait été pour quelque chose ou pas, il faut bien avouer que ça n'est pas là le meilleur film de Zhang Yimou. On disait de lui qu'il ne pouvait pas faire un film «urbain». Le cinéaste a voulu prouver le contraire, mais le résultat n'est pas convaincant. Le film semble bâclé et les incessants mouvements de caméra, pour «faire moderne» à tout prix, finissent par être lassants. Quoi qu'il en soit, *Keep Cool* est en train d'obtenir un beau succès de curiosité à Pékin.

Depuis une dizaine d'années, les cinéastes du monde entier découvrent le cinéma chinois. Les cinéastes chinois eux, n'ont pas toujours la possibilité d'en faire autant. Mis à part les superproductions de commande — épopées exaltant les victoires des armées communistes ou histoires de héros du peuple — qui répondent scrupuleusement aux critères de qualité établis par le Bureau du cinéma, on ne voit guère à Pékin les films les plus novateurs de la production chinoise.

Depuis une dizaine d'années, on produit en moyenne officiellement environ 150 films par an en Chine. Harsard ou conséquence d'un raidissement de la censure, l'année 1996 a vu chuter à seulement 107 le nombre de films produits. Cela inclut les coproductions avec l'étranger, les films commandités par le gouvernement, les films de l'armée du studio 1^{er} Août et les films indépendants soumis à la tortueuse procédure d'approbation par la censure depuis l'ébauche du scénario jusqu'à la postsynchronisation.

À PROPOS

... du retard canadien à l'égard des technologies

Bien que des gestionnaires d'établissement estiment que leurs technologies de production sont comparables aux États-Unis, il y a des secteurs où le Canada accuse un retard sur son voisin du Sud. Dans les cinq secteurs industriels où l'on peut comparer directement l'utilisation de la technologie au Canada et aux États-Unis, les établissements canadiens sont moins susceptibles de recourir à une technologie de pointe, de même qu'à des technologies multiples.

Ces constatations s'expliquent surtout par les différences quant à la taille des marchés. Les gestionnaires d'établissement au Canada tendent à accorder une plus grande impor-

tance relative aux améliorations de la souplesse au niveau des produits ou aux réductions du délai d'établissement, que ne le font leurs homologues aux États-Unis. Ces avantages sont particulièrement pertinents dans le cas des établissements desservant de petites marchés, où il est plus coûteux d'offrir des gammes de produits diversifiées et très avantageuses de pouvoir utiliser les mêmes machines pour différents produits et reconfigurer l'équipement rapidement.

D. Sabourin, J. Baldwin, *L'Observateur économique canadien*, Statistique Canada, août 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

L E T T R E S

Les seules limites à dépasser

Une chance qu'il y avait, là, l'un des Villeneuve...

Le dimanche 26 octobre dernier, ma promise et moi avons décidé de nous faire plaisir. Avant 7h, nous étions déjà attablés au Complexe Desjardins devant un bon petit déjeuner. La journée allait-elle s'avérer aussi passionnante qu'anticipée?

Je commençai par en douter... Car, devant le grand écran, aussi haut que la Promenade, j'avais l'impression de me retrouver en 1953, en face de l'appareil de télé placé dans la vitrine d'Archambault, rue Sainte-Catherine; cette fois sans la magie de la télévision naissante... Disons que, devant cette immense galerie, les images délavées laissaient plus de place à l'imagination. À rêver du petit écran!

Le spectacle avait quelque risque de manquer de couleur. Heureusement, Jacques Villeneuve, plus que les organisateurs (CKMF et RDS), promettait de nous en mettre plein la vue.

La motivation de la foule, l'intuition aussi peut-être, nous commandaient de persévérer et de demeurer patiemment sur place. Nous devions sacrifier, je m'en convainquis, la perfection de l'image à la promesse de la réaction fiévreuse de la foule.

Pour ma part, j'éprouais la confiance de ma chère compagne — et de ses prédictions —, laquelle, en cette fin de course de Championnat du monde, donnait Jacques gagnant.

D'autant plus qu'au lendemain de ses mémorables déboires au Grand Prix de Montréal, cette devine téméraire avait osé, pour notre héros, prévoir une remontée jusqu'au sommet.

Je me souviens. Cette journée-là, le ciel avait été moins triste lorsqu'elle avait commenté en ces termes: «Comment pouvait-il gagner aujourd'hui? Son inconscient ne pouvait le lui permettre!» Car, difficile pour lui d'imaginer, en cette belle fête des Pères, qu'un tel exploit, et sur ce même parcours, eût constitué un très beau cadeau à offrir à son paternel.

Pas bête, bien sûr, pour quelqu'un qui croit à l'inconscient.

D'ailleurs, qui saurait dire précisément de quoi est faite la concentration?

Aurait-elle raison? Les résultats, depuis ce temps, nous en donnaient quelque espoir.

Bref, ma belle psychologue était partie pour ne pas avoir tout à fait tort.

Il fallait quand même le faire! Et qui sait... un miracle!

Nous qui ne criions jamais... Nous avons acclamé!

À la maison, j'ai revu dix fois les images du magnétoscope programmé... couleurs pourtant parfaites. Mais jamais aussi claires que celles du matin.

Le rêve, un phantasme, l'impossible qui se produit. Tout éclate et rien ne brise... et jusqu'à la fin. Le plus grand coureur ne saurait jamais nous le rendre aussi beau et aussi bien!

Puis Jacques Villeneuve qui donna la réponse que l'on cherchait...

Pour demeurer fiers, ce sont, dans le droit, nos propres limites que l'on se doit de dépasser.

Tant mieux ou tant pis si le tout satisfait ou non tout le monde et son père, s'il lui fait de l'ombre ou s'il le bonifie...

La fierté a maintenant une famille!

Jean-Raymond Béchard

Laval, 27 octobre 1997

La mascarade de Dion et cie

Tel son ex-collègue Stéphane Dion, Michel Lebel (*Le Devoir*, 23 octobre 1997) se gargarise avec le mot «démocratie» et tient un discours incohérent.

Pour être légitime, écrit M. Lebel, un référendum devrait être gagné avec 66 % des voix.

Donc, si je comprends bien sa logique, avec 60 % des voix, en 1980, puis avec 51 % des voix, en 1995, les fédéralistes ont perdu ces deux référendums. À tout le moins, ils ne les ont pas gagnés.

Si je comprends bien la logique de M. Lebel, quand Terre-Neuve s'est jointe à notre pseudo-Confédération, en 1949 — après deux référendums —, c'était «illégitime» parce que seulement 52 % des Terre-Neuviens avaient voté oui.

Donc, selon la logique et les mots de M. Lebel, 48 % des Terre-Neuviens ont dû subir ce qu'il appelle «une décision irréversible et très lourde de conséquences», encore parce que seulement 52 % d'entre eux avaient choisi de changer leur statut politique...

Toujours selon la logique et la terminologie de M. Lebel, comme les Terre-Neuviens étaient «profondément divisés sur la question» (de leur adhésion à notre pseudo-Confédération), leur référendum a été ce que M. Lebel appelle «une grave erreur morale».

N'ont pas eu cette chance, dire, qu'ils n'ont pas eu cette chance, dire, d'avoir M. Lebel pour les éclairer sur ce qu'est vraiment la démocratie. C'est tout à fait déplorable. Sniff...

Céline O'Neil

Cap-de-la-Madeleine, 29 octobre 1997

IDÉES

L'enseignement du français au secondaire

Pour éviter un naufrage

Le mouvement de renouveau en grammaire, dont on parle bien peu, constitue le noyau d'une véritable refonte de l'apprentissage du français

ÈVE CLOUTIER

Future enseignante de français au secondaire

serait dommage que certains d'entre nous continuent de croire que la grammaire est un livre de lois qui permettent à coup sûr de parler et d'écrire correctement.

Un renouveau réel

Sachez-le donc, il existe bel et bien un mouvement de renouveau en grammaire, et ce, depuis déjà bon nombre d'années. Une refonte dont on parle bien peu, mais qui constitue pourtant le noyau d'une véritable réforme concernant l'apprentissage du français au secondaire. Un mouvement qui favorise une approche réflexive de la langue, sans pour autant aller à l'encontre des aspects fonctionnels véhiculés par la grammaire traditionnelle.

Un renouveau qui ne vise plus seulement l'amélioration de l'expression écrite ou orale, mais qui englobe désormais l'ensemble des règles qui régissent le fonctionnement de la langue.

Les professeurs de français actuels se voient donc dans l'obligation, s'ils veulent vraiment enseigner le fonctionnement de la langue tel qu'il est décrit dans le nouveau programme d'études, de bien comprendre toutes les ficelles qui tissent ce qui est aujourd'hui appelé la grammaire nouvelle. Concrètement, cela veut dire qu'ils doivent maintenant considérer les principales difficultés en compréhension et en production en suivant une méthode de résolution de problèmes. Cela veut aussi dire qu'il leur faut d'une part accorder une grande place à un mode d'apprentissage inductif, et d'autre part concevoir la lecture et l'écriture non plus comme d'unités finalisées, mais bien aussi comme les départements nécessaires à l'acquisition de nouvelles connaissances.

Les enseignants devront également s'attarder plus que jamais à la reconnaissance des groupes de base et à leur(s) fonction(s) syntaxique(s) dans la phrase, faire réaliser aux élèves d'intéressantes manipulations qui tendent à développer une compétence linguistique réelle, veiller au développement des capacités d'autocorrection de leurs protégés, leur enseigner les diverses stratégies de lecture et d'écriture susceptibles de les aider lors de leur pratique discursive, accepter et exploiter au maximum les erreurs des lecteurs-scripteurs, favoriser en tout temps le transfert des connaissances acquises vers l'utilisation de différents outils tels les dictionnaires et les guides grammati-



La ministre de l'Éducation Pauline Marois

JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

caux, accorder une attention particulière aux règles longtemps oubliées de la cohérence textuelle, viser l'augmentation de la capacité de contrôle explicite que possèdent les élèves des principes directeurs de la langue, de même qu'offrir un matériel didactique le plus complet et le plus adéquat possible.

Vous enseignez le français en ce moment et tout ceci ne vous est pas familier? Eh! bien, vous faites partie de la majorité des profs qui travaillent dans le milieu scolaire et qui attendent toujours que quelqu'un, quelque part, les aide à mieux comprendre les méthodes d'enseignement de la grammaire nouvelle.

Des acquis

Peut-être êtes-vous de ceux qui refusent de se recycler, puisque vous n'en voyez ni l'intérêt, ni l'obligation? Eh! bien, sachez que le nouveau programme d'enseignement appelle de toutes nouvelles compétences qu'il vous faudra un jour ou l'autre vous approprier.

Vous approchez de la retraite et vous ne voulez pas investir d'énergie?

Je vous comprends. Faites donc de même lorsque vous verrez un jeune enseignant se débattre comme un diable dans l'eau bénite! Au lieu de lui dire: «De toute façon, cela ne donne rien» ou encore: «Après cinq ans, crois-moi, tu vas apprendre à relaxer...», donnez-lui une petite tape dans le dos et encouragez-le! C'est ça dont on a besoin!

Peut-être enfin faites-vous partie de cette bande de joyeux originaux (jeunes et moins jeunes) qui enseignent déjà la grammaire nouvelle? Eh! bien, qu'attendez-vous pour sortir au grand jour et nous faire part de vos réussites comme des difficultés que vous rencontrez? Qu'attendez-vous pour crier au monde que nos jeunes ne sont pas si stupides qu'on veut bien nous le faire croire (l'effet Pygmalion, vous connaissez?) et que les connaissances qu'ils acquièrent, et surtout qu'ils appliquent, à l'aide de la grammaire nouvelle le prouvent? Qu'attendez-vous pour dire à Mme Marois qu'une augmentation du français ne portera jamais fruits si elle n'est bien utilisée que par

quelques initiés dispersés çà et là dans toute la province?

Manque de moyens

Et, par la même occasion, dites-lui combien vous êtes épuisés de devoir concevoir beaucoup de matériel vous-même, et ce, puisqu'aucun manuel ne peut jusqu'à maintenant présenter d'approches inductives à la fois complètes et cohérentes pour l'ensemble des contenus grammaticaux! Dites-lui que vos dictionnaires tombent en décrépit! Dites-lui que le *Petit Code* est dépassé et qu'il serait temps de le remplacer par des ouvrages de référence qui tiennent compte des découvertes des dernières années en linguistique! Dites-lui que vous travaillez avec les mêmes romans depuis 15 ans faute de budget pour vous en procurer de plus récents! Dites-lui combien il est difficile de réaliser des projets d'envergure qui s'avèrent d'efficaces moyens de motiver les jeunes lorsqu'on a des classes de 35 élèves! Dites-lui que la bibliothèque de votre école a énormément souffert des transferts d'argent accordés au département d'informatique!

Dites-lui enfin qu'elle cesse de présenter sa réforme comme une panacée. Parce qu'en soi, telle qu'elle est pratiquée dans les institutions scolaires québécoises, c'est-à-dire sans un soutien adéquat du capitaine envers ses petits rameurs solitaires, sans le rayonnement d'une société pour qui la langue a perdu toute son importance, la réforme en ce qui a trait à l'enseignement du français au secondaire se dirige tout droit vers un naufrage certain.

Et pour tous ceux qui se préparent comme moi à intégrer pour la première fois le milieu scolaire, après quatre longues années passées à compléter le nouveau baccalauréat en enseignement, dont on a peu vanté les mérites et qui demeure un bien grand mystère pour tous ceux qui évoluent déjà au sein des écoles du Québec, voici un bon conseil: prenez une grande respiration, continuez de croire en vos réelles compétences (surtout en ce qui a trait à l'enseignement de la grammaire nouvelle!) et plongez tête première dans l'arène. Ils sont trop nombreux à avoir besoin de vous.

Ah! Et pendant que vous y êtes, est-ce que quelques-uns d'entre vous ne pourraient pas aller à la télévision pour rassurer et informer la population au sujet de certains de nos acquis? Juste pour qu'on arrête de pleurer l'irremplaçable perte et qu'on se tourne enfin, rempli d'espoir, vers l'avenir...

La culture française a subi un flagrant recul au Vietnam

La tenue du Sommet de la Francophonie à Hanoï est une erreur

LUONG TÛYEN NGUYEN

Président de la Communauté vietnamienne au Canada, région de Montréal

Le Sommet de la Francophonie se tiendra à Hanoï, au Vietnam, du 12 au 16 novembre 1997, et réunira les dirigeants de 49 pays francophones dont le Canada.

Le concept de la francophonie n'est pas seulement un simple «Avoir le français en partage» mais encore le respect des valeurs qui ont fait la grandeur de la culture française, à savoir les droits de l'homme, la liberté, la démocratie, la justice. Ces valeurs précieuses n'existent pas vraiment au Vietnam, un pays non francophone (seulement 0,01 % de la population de 70 millions de personnes comprennent le français).

Effectivement, depuis l'arrivée des communistes au pouvoir (plus de 45 ans au Nord, plus de 22 ans au Sud), le français a perdu sa place privilégiée alors que l'anglais y est devenu plus florissant que jamais. Presque toutes les lois, surtout les lois commerciales, ont été traduites exclusivement en anglais. Récemment, Hanoï a exigé que les étiquettes des médicaments soient rédigées uniquement en anglais et en vietnamien.

Bref, au Vietnam, la culture française est disparue dans la vie quotidienne en l'espace de quelques décennies.

Des institutions telles que le Centre culturel français, les célèbres lycées Albert Sarrault (Hanoï), Yersin (Dalat), Jean-Jacques Rousseau et Marie Curie (Saïgon) ont été obligés de cesser leurs activités depuis que le pays est tombé aux mains des communistes. Par contre, les écoles de langue anglaise y poussent comme des champignons. Bref, la culture française a essuyé un flagrant recul face à l'anglais et le gouvernement de Hanoï ne fait aucun effort pour préserver et promouvoir la culture et la langue de Molière.

Pendant ce temps, le peuple vietnamien souffre énormément, compte tenu du régime extrêmement répressif mis en place:

- le pays reste l'un des plus pauvres du monde avec un PNB de 170 \$ par habitant par année (280 \$ au Burundi, 200 \$ au Rwanda);
- 4,5 % du budget national sont alloués à l'éducation alors que 34,5 % sont attribués à la défense;
- la malnutrition frappe plus de 50 % des enfants;
- le chômage touche 20 % de la population active (le taux le plus élevé de l'Asie).

Aucune liberté d'opinion ou de religion n'est permise. Le Vietnam a été accusé devant la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU d'utiliser une nouvelle loi autorisant la détention sans jugement pour mater les opposants politiques, journalistiques et religieux au régime. Le décret sur la détention administrative pour réprimer la liberté d'expression a été signé en avril 1997 par le premier ministre Vo Van Kiet. Récemment, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme a fait pression sur le Vietnam pour qu'il libère immédiatement et inconditionnellement tous les prisonniers politiques et religieux, ainsi que les écrivains, intellectuels et artistes emprisonnés.

Nous sommes certains que le prochain Sommet de la Francophonie à Hanoï n'aura qu'une valeur tout à fait symbolique pour les pays francophones et n'obtiendra pas le résultat escompté, à savoir un partage de la langue et une vision fondée sur le respect des droits de l'homme, une collaboration durable dans la solidarité et l'amitié.

Réplique à un critique des chroniques de Normand Baillargeon dans *Le Devoir*

Lieux communs pour esprit commun

Si Marx a été très lu (et relu) dans les années soixante et soixante-dix, devons-nous y voir une obligation de passer à autre chose?

ISABELLE LEBLANC
GILLES DOUAIRE

Les deux auteurs sont enseignants en philosophie

La missive d'Olivier Kemeid (*Le Devoir*, 18 et 19 octobre 1997, page A 13) dirigée contre le travail de réflexion de Normand Baillargeon mérite une certaine attention. En fait, l'intérêt atteint rapidement certaines limites car la thèse soutenue n'est manifestement qu'une vulgaire attaque contre la personne, et ce, même si M. Kemeid soutient l'inutilité de traiter tout le monde de crétin (ou de «margoulin») comme le ferait M. Baillargeon. Serait-ce une ironie qui s'ignore? Passons. Mais il faut s'attarder tout de même à cet article en tant que symptôme. Symptôme de quoi? Voilà la question, l'intérêt.

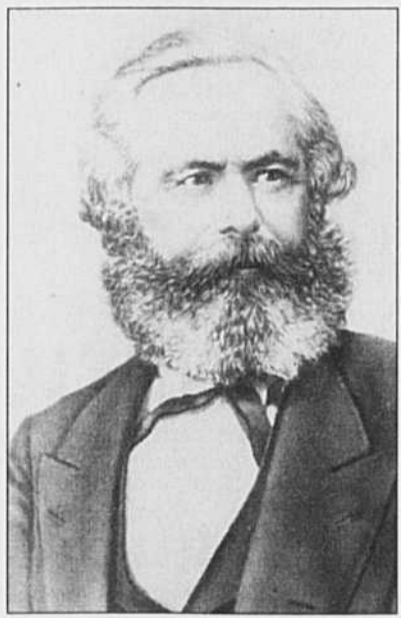
L'appel lancé par M. Kemeid nous invite à éviter ces lieux communs que M. Baillargeon fréquenterait si souvent. M. Baillargeon devrait ainsi cesser de se référer à Chomsky (un «running gag» selon M. Kemeid!). Même interdit à l'égard de l'opposition gauche-droite en politique. Cet appel est tout à fait typique d'une certaine maladie — heureusement peu répandue — du monde intellectuel ayant lu et relu les classiques, enfermés dans le confort des évidences et des vérités bien digérées. Or, quelle

ne serait pas la stupéfaction de cette pseudo-élite si elle observait le marché du travail pour découvrir que le lieu commun éculé «à travail égal, salaire égal» n'est pas compris par tous les Ghislain Dufour de la Terre? Que le travail «pédagogique» du journaliste reste entier, car la vaste majorité en vient à céder devant les justifications économiques de l'offre et de la demande?

Les lieux communs demeurent des lieux communs tant qu'ils sont saisis avec un esprit commun. De l'esprit commun, il s'en fabrique à la tonne sur les marchés de la Bourse. L'étonnement devant ces faits banals mais accablants est le point de départ d'une réelle conscientisation, même si ce terme semble pour certains par trop «moralisateur». En fait, à la lumière de la critique de M. Kemeid, nous pouvons même nous demander si M. Baillargeon est naïf parce qu'il a l'espoir d'un monde meilleur...

La «troisième voie»

Par ailleurs, la critique d'une critique demeure très délicate à formuler. Elle devient stérile si l'auteur n'aborde pas des pistes de solutions. Or, M. Kemeid en reste précisément à des attaques vides. Comment prétendre que l'opposition entre gauche et droite est dépassée sans avancer une solution de rechange, une nouvelle piste de lecture du monde politique? En outre, la vacuité de son pro-



Karl Marx

ARCHIVES LE DEVOIR

pos s'articule autour du syndrome de la «troisième voie», celui qui tente vainement, à la manière d'un Mario Dumont, d'échapper à la tradition plusieurs fois millénaire de la dialectique. À vouloir saisir les individus dans leur singularité, sans oser les classer d'un côté ou de l'autre, en les voyant «disséminés un peu partout», comment s'y retrouver? Aussi bien, pour reprendre la formule de Falardeau, «enculer des mouches»...

En continuant sur les pistes du syndrome de la «troisième voie», on peut tout de même interpréter l'invitation de M. Kemeid, d'un coup d'œil rapide, comme celle de penser de façon «créative», par soi-même. Une chose échappe toutefois à l'auteur: penser par soi-même n'entraîne pas l'obligation de penser toujours différemment des autres. Voilà ce que les départements — tel le département de philosophie de l'Université de Montréal — n'enseignent pas: qu'est-ce qu'une communauté de chercheurs et de penseurs? Si M. Kemeid s'attaque d'abord à un collègue qui partage «bon nombre» de ses idées, cela relève d'un esprit qui manque sans doute de jugement; en outre, cet esprit est symptomatique d'un individualisme exacerbé, cherchant toujours — et à n'importe quel prix — cette «troisième voie» de la pensée, sans oser dire «oui» ou «non». Le malheur, c'est que cette voie ne s'avère pas au service de la pensée, mais bien au service de l'ego. L'ego «branche» saura rejeter ce qui est devenu un sujet de réflexion trop courant, ce qui, finalement, ne le distingue plus de la masse.

Le plus bel exemple qui nous ait été donné au cours des dernières années est le discrédit jeté sur le marxisme: si Marx a été très lu (et relu) dans les années soixante et soixante-dix, devons-nous y voir une obligation de passer à autre chose? Y

succomber révélerait une «mode» superficielle de la pensée. La critique du néolibéralisme est certes très «populaire», du moins dans un certain milieu, mais la réflexion critique est-elle terminée? M. Kemeid semble tenir pour acquis que nous en sommes tous rendus plus loin que la réflexion de M. Baillargeon: comment alors passer sous silence ceux qui se prosternent devant Alain Dubuc? Serait-ce une autre évidence que tous les lecteurs de *La Presse* ont, bien entendu, comprise?

La pensée doit s'imposer maints détours, prête à revenir sur ses pas, afin de maintenir l'éveil de l'esprit, faute de quoi celui-ci risque de s'enliser dans les lieux communs. Voilà une part du travail de M. Baillargeon. Voilà ce que M. Kemeid a bien vite oublié. La pensée avance en se répétant, en se reprenant pour se préciser, se démythifier, se dépoussiérer; la pensée avance aussi en se frayant de nouveaux chemins, en analysant les problèmes sous des angles nouveaux. Voilà une autre part de la réflexion de Normand Baillargeon. M. Kemeid ne fait ni l'un ni l'autre, il balance tout à la poubelle. Qu'on ne voie surtout pas dans la position de M. Kemeid de la philosophie: elle sait se méfier — et s'étonner — des évidences. Sa prise de position s'avère simplement symptomatique d'une inutile et égocentrique volonté de critiquer, et ce, sans insuffler une vie nouvelle au débat.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Chloé Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médiat), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leclerc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisc, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (arts publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyaine Ouellet, Michelle Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: JOCYLYN ARSENAULT (directeur des abonnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Michelle Leclerc, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjoind à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Faroy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Grève des enseignants ontariens

Les négociations reprennent

WENDY MCCANN
PRESSE CANADIENNE

Toronto (PC) — Les enseignants ontariens entament aujourd'hui la deuxième semaine de leur grève, alors que les négociations destinées à mettre fin au débrayage se poursuivaient toujours, hier soir.

Les négociations ont repris hier matin. La veille, un juge de la Cour de l'Ontario avait incité les deux parties à mettre fin au conflit qui vaut depuis lundi dernier des vacances forcées à 2,1 millions d'étudiants de niveau primaire et secondaire.

La rencontre entre les représentants du gouvernement ontarien et des syndicats s'est tenue en un endroit secret, et les deux parties se sont donné pour consigne de ne rien révéler aux médias. Ni l'une ni l'autre n'a voulu dire hier si des progrès avaient été accomplis.

Le juge James MacPherson, qui a passé 15 heures en cour vendredi et samedi, devait décider aujourd'hui s'il accorderait l'injonction que la province réclame pour obliger les enseignants à rentrer au travail. Mais le magistrat a clairement indiqué qu'il se tiendrait à l'écart du conflit tant que les pourparlers sembleraient fructueux.

Cela signifie que les 126 000 enseignants de la province passeront au moins une autre journée hors de leurs salles de classe, et que les parents, qui ont eu fort à faire toute la semaine dernière pour occuper et faire garder leurs enfants privés de cours, sauront probablement aujourd'hui si les écoles rouvriront leurs portes.

Le conflit a été provoqué par un projet de loi permettant au gouvernement de contrôler plusieurs aspects de l'éducation qui faisaient, depuis des décennies l'objet de négociations entre les enseignants et les conseils scolaires.

La province veut pouvoir fixer le nombre d'élèves par classe, la durée de l'année scolaire et de la journée d'école, abréger le temps de préparation de cours et permettre à des non-enseignants d'enseigner certaines matières.

Le ministre de l'Éducation, Dave Johnson, soutient que ces changements sont requis pour rehausser la qualité de l'éducation, mais les syndicats soutiennent que ce n'est rien d'autre qu'une manœuvre du gouvernement pour attaquer leurs droits de négociation et réduire encore plus le budget du système d'éducation.

Ottawa a pigé plus de deux milliards dans le fonds de retraite des fonctionnaires

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a pigé plus de 2 milliards \$ cette année dans le fonds de retraite de ses employés pour réduire son déficit budgétaire, malgré une importante controverse quant à la légalité de cette action. Selon le quotidien *Ottawa Citizen*, le rapport sur les comptes publics de cette année montre que le gouvernement est allé chercher 2,6 milliards \$ dans le surplus du fonds de retraite. L'année dernière, le fédéral s'était emparé de la même façon d'environ 2,4 milliards \$, un geste qui avait soulevé l'ire de certains syndicats et retraités. Ceux-ci ont depuis uni leurs forces pour contester devant les tribunaux la légalité de l'action gouvernementale.

Le rapport sur les comptes publics indique également que le gouvernement a l'intention de continuer à étancher sa soif budgétaire dans le fonds de retraite jusqu'à la disparition des surplus. «Je ne suis pas surpris qu'ils le fassent encore; ça fait partie de la stratégie de Paul Martin pour la réduction de la dette et du déficit», déclare le président de l'Association des employés en sciences sociales, Bill Krause. «Le seul moyen d'extraire des fonds du programme, c'est de faire des chèques aux retraités. Il n'y a aucune prescription légale qui permette au gouvernement d'effectuer des retraits s'il y a un surplus».



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et

la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7745, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

COMBAT Baril avait même montré la porte à ceux qui refusent «de comprendre»

SUITE DE LA PAGE 1

des femmes dans l'armée de terre. «On a remarqué que la proportion de recrues féminines a diminué des deux tiers par rapport à celle des recrues masculines ces dernières années», écrivait l'officier. Pour remédier à la situation, il suggérait d'atteindre l'objectif d'une masse critique de 25 % de femmes dans les métiers de combat.

Selon l'officier, les efforts de recrutement des femmes ne réussissent que si «tous les domaines relevant de l'armée, à partir des concepts jusqu'aux équipements en passant par les politiques sur le personnel, [sont] soigneusement examinés afin de garantir qu'on n'y relève aucune restriction à leur participation».

Au début de l'année, le général Baril, alors chef de l'armée de terre, avait dénoncé la situation faite aux femmes dans son propre commandement lors d'une conférence de presse sur le traitement infligé à une jeune officier, Sandra Perron, aux mains de certains collègues. En avril 1992, la capitaine Perron avait subi une séance d'entraînement particulièrement

éprouvante à la base de Gagetown. Elle quittera l'armée quatre ans plus tard. Le 17 janvier dernier, le général Baril rendait public un rapport d'enquête sur le séjour de Mme Perron dans l'infanterie. Celui-ci révélait que Mme Perron n'avait «jamais été acceptée» par ses collègues officiers qui la harcelaient continuellement. Le rapport soulignait que «le sentiment d'une bonne part d'entre eux [les officiers] était qu'ils avaient dû endurer et subir les femmes aux collèges militaires et qu'il y avait des limites à tout; ils ne veulent pas voir et côtoyer une femme officier dans l'infanterie et encore moins au combat. L'infanterie est, à leurs dires, la dernière taverne».

À l'occasion de la publication de ce rapport, le général Baril avait déclaré que l'armée de terre ne tolérerait plus «d'attendre qu'il se produise des changements d'attitude sans heurts et graduels». Il avait même montré la porte à ceux qui refusent «de comprendre ou qui n'appuient pas le droit des femmes de servir, à part égale, avec les hommes dans l'armée d'aujourd'hui».

La semaine dernière, devant le Comité de la Chambre sur la Défense nationale, le général Baril, qui a accédé aux

fonctions de chef d'état-major des Forces armées en septembre dernier, a réitéré sa détermination à «ne pas attendre que les dinosaures» quittent l'institution militaire pour accélérer le processus d'intégration des femmes dans les armes de combat. Le général a souligné que les officiers supérieurs ne faisaient pas suffisamment d'efforts pour s'assurer que tous comprennent l'importance d'accueillir les femmes dans tous les métiers militaires.

L'officier supérieur a toutefois reconnu qu'il était difficile pour une femme de devenir fantassin ou artilleur à cause d'exigences physiques rigoureuses.

Il reste à voir si les femmes désirent réellement accéder aux métiers de combat. Dans une étude publiée l'an dernier, une sociologue militaire américaine de l'Université Harvard a découvert que les femmes étaient réticentes à s'engager dans ces métiers. Plus de 70 % des 900 militaires interrogées affirmaient que les femmes devraient pouvoir s'engager dans les métiers de combat. Toutefois, seulement 11 % des recrues, 13 % des sous-officiers et 14 % des officiers interrogés indiquaient être prêts à le faire.

L'ALLIER

SUITE DE LA PAGE 1

grande popularité auprès des Fidéens, le bouillant animateur de radio André Arthur n'a finalement pas réussi à déloger la mairesse sortante Andrée Boucher, qui s'est ainsi fait réélire pour un quatrième mandat, avec un peu plus de 50 % des voix, sous la bannière d'Action Sainte-Foy. Mais à l'heure de mettre sous presse, si la tendance se maintenait, le parti de Mme Boucher était minoritaire au profit de conseillers indépendants. André Arthur a terminé la course en deuxième place.

L'autre adversaire de Mme Boucher, Pierre Allard, n'a récolté que des miettes. Soulignons en outre que trois candidats indépendants — Henry Jenkins, Guy Perreault et Michel Lefebvre — étaient également entrés dans l'arène pour s'opposer à l'équipe de la mairesse Boucher

Région de Montréal

À Lachine, où la question de la partition a dominé la campagne, le maire sortant Guy Dicaire a été battu par William McCulloch. De son côté, Georgia Saba-Hanash, membre du Comité de Lachine pour l'unité nationale, n'a pas réussi à se faire élire hier comme conseillère dans le 8^e district. Mme Saba-Hanash avait décidé de briguer ce poste à la suite du refus du conseil municipal de Lachine de débattre publiquement de l'unité nationale.

Il y a près de deux mois, le conseil municipal avait rejeté à cinq voix contre trois que soit même discuté le contenu d'une motion pro-unité, sur laquelle les huit conseillers auraient dû voter ultérieurement.

À Verdun, le maire sortant Georges Bossé, qui était fortement contesté par deux candidats, Marcel Hanley et Aimé Pinette, a réussi à se faire réélire très facilement avec près de 68 % des voix alors que bat son plein l'épineux débat sur l'autonomie de l'île des Sœurs.

En campagne électorale, M. Bossé avait clairement indi-

qué sa volonté d'écraser les autonomistes qui veulent faire de l'île la trentième municipalité autonome de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

Le prochain mandat de M. Bossé s'annonce d'ores et déjà riche en émotions puisque deux représentants de la Coalition des résidents pour l'autonomie de l'île des Sœurs, Catherine Chauvin et Robert Isabelle, ont été élus conseillers municipaux dans les districts 1 et 2 de l'île.

À Anjou, le candidat Luis Miranda a gagné le duel qui l'opposait à Lise Lalonde. M. Miranda était maire d'Anjou par intérim depuis août dernier, en remplacement de l'ex-maire Richard Quirion.

À Repentigny, à l'heure de mettre sous presse, le maire sortant Alain Brien était en sérieuse difficulté devant la candidate Chantal Deschamps, qui avait quelque 250 voix d'avance. Tout au long de cette campagne, Mme Deschamps a été de loin la candidate la plus menaçante pour M. Brien. Les sondages l'avaient même placée devant le maire sortant pendant la campagne.

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le maire sortant de Chicoutimi, Ulric Blackburn, n'a pas réussi à se faire réélire pour un quatrième mandat. M. Blackburn, en poste depuis 1982, a été mis sur la voie d'évitement par Jean Tremblay.

Des 791 municipalités en élections, 17 d'entre elles, d'une population supérieure à 20 000 habitants, étaient soumises au chapitre de la Loi électorale du Québec limitant les dépenses et obligeant les candidats ou partis politiques à détenir une autorisation du Directeur général des élections pour mettre de l'avant des activités de financement. Parmi ces villes, on pouvait compter Laval (226 790 électeurs), Québec (119 767), Sainte-Foy (51 534), Chicoutimi (43 719), Verdun (40 455), Victoriaville (36 850) et Granby (30 027).



Bouchard, Chrétien et Céline Dion descendent de... Charlemagne

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Qu'ont en commun Lucien Bouchard, Jean Chrétien et la chanteuse Céline Dion? Ils descendent tous en ligne directe de l'empereur Charlemagne, roi des Francs de l'an 768 à 814.

C'est ce qu'explique, preuves à l'appui, la très sérieuse Société généalogique canadienne-française dans la dernière livraison de son bulletin intitulé *Mémoires*.

Sous la plume de quatre chercheurs, dont le spécialiste René Jetté, une recherche généalogique établit que bon nombre de Québécois, dont les deux premiers ministres Bouchard et Chrétien, et la chanteuse Dion, descendent directement de Catherine Baillon, une fille du Roy arrivée à Québec en 1669. Les Filles du Roy étaient des femmes recrutées en France par le roi Louis XIV et envoyées en Nouvelle-France pour y épouser des colons. Près de 1000 femmes vinrent ici entre 1665 et 1673. Catherine Baillon a épousé Jacques Miville dit Deschenes le 12 novembre 1669 à Québec. Elle a eu une nombreuse descendance.

Mais Catherine Baillon venait de la noblesse. Son père était Alphonse Baillon, seigneur de La Mascoterrie. Les recherches ont permis de remonter 29 générations avant Catherine Baillon, jusqu'à Bernard, roi d'Italie mort en 815, lui-même fils de Pépin 1^{er}, aussi roi d'Italie décédé en 795, et dont le père était nul autre que Charles 1^{er}, dit Charle-

magne, roi des Francs, époux de la reine Hildegarde.

Charlemagne a été couronné empereur d'Occident à Rome par le pape Léon III le jour de Noël de l'an 800.

Outre le professeur René Jetté, diplômé en histoire et en démographie de l'Université de Montréal, les trois autres auteurs de l'article sont l'universitaire américain John P. DuLong et deux membres de la Société généalogique, Roland-Yves Gagné et Gail Moreau.

M. Jetté est également l'auteur d'un *Dictionnaire généalogique* publié aux Presses de l'Université de Montréal, et d'un *Traité de généalogie* publié au même endroit.

Le président de la Société généalogique, Normand Robert, a expliqué en entrevue à la Presse canadienne que cette recherche démontre que les Québécois ne sont pas tous des descendants de milieux modestes, comme on a toujours cherché à le faire croire. «Le côté noble de la société québécoise est mis en évidence par des travaux de ce genre», a expliqué M. Robert.

Il a noté que les recherches généalogiques sont facilitées ici même au Québec à cause de la précision et de l'excellente qualité des registres religieux et civils qui ont été conservés. De plus, le caractère prolifique des premiers arrivants français au Canada fait en sorte que beaucoup de gens peuvent constater qu'ils en sont des descendants directs. «Les incidences sont moins fortes lorsque les ancêtres sont arrivés vers la fin du Régime français», a conclu M. Robert.

CINÉMA

SUITE DE LA PAGE 1

les pieds de nez aux œuvres ditorables.

Mais la vidéo allait se charger de sortir au long des années 80 la porno des cinémas, tandis que le sida modérait les ardeurs de l'industrie. Le XXX a compté ses morts, dont la star masculine John Holmes, ci-devant baptisé monsieur 35 cm (on comprendra pourquoi) terrassé par la peste des temps modernes. Le film *Boogie Nights* de Paul Thomas Anderson (en salles dans nos cinémas) témoigne de cet âge d'or de l'industrie XXX, âge d'or pour les producteurs et les réalisateurs, pas nécessairement pour les vedettes dont l'heure de gloire sera de courte durée.

Hier comme aujourd'hui, une star féminine du cinéma porno ne dure que de trois à cinq ans (alors que les vedettes masculines peuvent rouler jusqu'à dix ans). Ensuite, elles ne font plus fantasmer personne. Au suivant!

Le producteur français Marc Dorcel était en visite la semaine dernière sur nos terres (un des fiéfs pour la distribution de ses films) avec sa vedette Laure Sinclair (lauréate en 1996 et en 1997 des Hot d'or d'interprétation féminine).

Marc Dorcel se pique de produire de la vidéo XXX «de qualité», avec scénario, décors, costumes, etc. Il fait rouler son entreprise depuis 18 ans en tournant directement en vidéo. Son catalogue compte près de 450 produits érotiques, les siens et ceux qu'il distribue (en sous-main il offre surtout des produits américains). Au Québec, entre 800 et 1000 copies des productions Dorcel arriveront dans nos clubs vidéo. Il produit lui-même environ huit vidéos par année, déclare des gains annuels gravitant autour de 500 000 \$, hors taxe. Chacun de ses vidéos coûte environ 20 000 \$ à produire, avec cinq jours de tournage. Ce qui apparaît déjà beaucoup pour ce type de production.

Aux États-Unis surtout, on donne dans le vrai bas de

gamme. Pas de scénario ou presque — qui s'en soucie? — et une seule journée de tournage. En huit jours, postproduction incluse, la vidéo, qui ne coûte que 20 000 \$ CAN à produire, gagnera le marché. Certains films se verront tronçonnés, remontés, assemblés et relancés sous un autre titre en 10 000 cassettes au minimum. C'est l'usine.

En général, les vedettes porno ne proviennent pas du milieu de la prostitution, mais après avoir échoué à se tailler une place comme acteurs dans les circuits «normaux», ils tâtent de la voie facile du XXX, espérant qu'il leur servira de tremplin pour le cinéma conventionnel. Fol espoir. Marilyn Chambers, la vedette de *Deep Throat* et de *Behind the Green Doors*, classiques américains du genre, eut bien quelques petits rôles dans des films moins controversés en essayant de se refaire une vertu, mais n'a jamais vraiment percé ailleurs. Un acteur porno est brûlé après sa brève carrière, marqué au fer rouge. La Cicciolina, blonde vedette italienne en ces matières, est devenue députée au Parlement italien, mais ça faisait rigoler la galerie. Annie Sprinkle en spectacle continue à vendre du sexe et ne pourrait sans doute rien faire d'autre.

Laure Sinclair conserve quelque illusion d'arriver à se recycler ailleurs. «Je n'ai pas le physique de la star porno», dit-elle un peu pathétiquement. Il est vrai que son visage d'ingénue (sans maquillage, elle a l'air de l'Agnes de *L'École des femmes*) aurait pu lui permettre d'autres rôles. Elle a réussi à dégoter un emploi de mannequin pour une ligne de vêtements. N'empêche que son avenir, hors des sentiers XXX, elle et son producteur l'admettent, semble à tout le moins compromis.

Quant au plaisir sexuel que les interprètes peuvent en tirer, c'est tinn. Laure Sinclair avoue n'en éprouver aucun. «C'est comme dans le cinéma ordinaire», explique-t-elle. Il faut couper, recommencer, reprendre des positions inconfortables. Rien de très rigolo, donc. Les acteurs masculins,

eux, développent des techniques mentales et physiques pour assurer le service aux dames. Pas facile devant une équipe de dix personnes, caméras, éclairagistes. Ça prend la vocation. Les acteurs travaillent carrément pour le fric, qu'ils ont intérêt à amasser vite pour les années futures.

Et puis, il y a le danger des maladies. Marc Dorcel fait passer un test du sida à ses ouailles la veille de chaque tournage. Mais Laure Sinclair avoue avoir refusé des partenaires qui ne lui inspiraient pas confiance. Ils sont en Europe une soixantaine d'acteurs XXX. Tout le monde se connaît. Certains n'acceptent de tourner qu'avec de petits groupes qui leur sont familiers, histoire de diminuer les risques toujours virulents. Quoi qu'on en pense, les stars de la porno doivent avoir une vie relativement rangée sous peine d'infester tous leurs partenaires. «On joue avec notre vie», admet Laure Sinclair.

Le producteur français précise que ses produits s'adressent au couple normal et hétérosexuel. 10 % des vidéos pornographiques visent le circuit homosexuel. Tout un segment de l'industrie XXX est par ailleurs réservé aux perversions de tous poils, sadomaso et autres, qui selon les législations nationales circulent plus ou moins sous le manteau. Dorcel affirme que l'industrie allemande s'est taillée une spécialité dans ces images très dures, parfois à la limite du soutenable. D'autres marchés, carrément illégaux, tel celui de la pornographie infantile, étendent leurs tentacules à la faveur des nouvelles technologies. L'Italie et la Scandinavie produisent beaucoup de films porno, alors que la France est en perte de vitesse; mais de plus en plus les anciens pays du bloc de l'Est prennent d'assaut cette lucrative industrie. C'est vraiment le bas de gamme, plus ou moins pervers qui tend à gagner du terrain. «Les vidéos XXX sophistiquées se comptent aujourd'hui sur les doigts de la main», soupire Marc Dorcel. Ou va le monde?